

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

L'économie guadeloupéenne de 2000 à 2018
L'activité redémarre 5 ans après la crise
économique et sociale de 2009

L'économie guadeloupéenne de 2000 à 2018

L'activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009

Depuis les années 60, la Guadeloupe arrive en tête des DOM en termes de vitesse de rattrapage du PIB par habitant et du niveau de vie avec les niveaux nationaux. La crise économique mondiale initiée en 2007 et la crise sociale locale de 2009 sont incontestablement les événements les plus marquants de la période 2000-2018 avec une chute brutale de la croissance guadeloupéenne à - 6,7 % en 2009. Suite à la crise, les ménages ont ralenti leurs dépenses de consommation au profit de l'investissement immobilier. Les entreprises sont directement impactées par la crise de 2009 et il faudra attendre 2014 pour retrouver une reprise de l'activité en termes d'emplois, de créations d'entreprises et d'investissement. Par ailleurs, de nouveaux enjeux de développement émergent tels que la silver économie ou le développement des énergies renouvelables.

Avertissement : cette étude porte sur la période 2000-2018 et par conséquent ne commente pas l'impact économique de la Covid 19. Se référer à l'Insee Flash n°136 «Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement».

Table des matières

Une croissance soutenue jusqu'en 2008	4
Rattrapage du PIB par habitant métropolitain	4
Un territoire riche dans son espace régional	4
Une économie tournée vers la demande intérieure	4
Coup d'arrêt en 2009	7
Le contexte national et international : une crise économique et financière	7
Le contexte local : une crise sociale	7
Les moteurs traditionnels de croissance à l'arrêt	7
Les principaux secteurs d'activité durablement touchés	7
Les services du secteur privé impactés	8
Le tourisme affaibli par la crise	8
Des conséquences économiques durables	8
Des ménages davantage endettés	9
Des encours de crédits dynamiques	9
Amélioration de la qualité des crédits	9
Un net ralentissement économique entre 2010 et 2018	10
Un climat de défiance après 2009	10
Une chute démographique	10
Un niveau de vie en progression	11
Maintien du pouvoir d'achat	11
Un mode de consommation qui se rapproche du modèle métropolitain	12
L'épargne financière des ménages ralentit	12
Les prestations sociales : soutien des ménages	12
Des prix élevés	12
L'endettement des ménages en hausse	13
Progression contenue du surendettement	13
L'investissement des ménages dopé par des faibles taux d'intérêt	14
L'investissement des entreprises en berne suite à la crise	14
L'investissement des collectivités locales se renforce	14
Ralentissement des dépenses publiques	15
Les dépenses locales en forte hausse	15
Rapporté au PIB, le déficit commercial recule	15
La demande atone limite les importations	15
Un taux d'exportation limité	16
La France métropolitaine, principal partenaire commercial	16
Le tourisme porte les exportations	17
L'activité des entreprises redémarre en 2014	18
80 % de la valeur ajoutée produite par le secteur tertiaire	18
Des petites entreprises sur un marché étroit	18
L'énergie se développe, l'agriculture se rétracte	18
L'emploi salarié privé reste contenu et le taux d'investissement baisse	18
Des effectifs stables dans le secteur non marchand	19
2017, l'emploi salarié privé redémarre	19
Un taux de marge proche du national	19
L'investissement des entreprises en chute libre jusqu'en 2014	19
Les crédits à l'équipement en hausse	20
Des aides qui profitent davantage aux petites entreprises	20
L'endettement des sociétés en berne	21
Baisse des emplois agricoles	21
La production de fruits, légumes et rhum en hausse depuis les années 1980	22
La surface agricole en bananeraies ne cesse de diminuer	23
Développement de l'industrie	23
La construction pénalisée par la crise	23
Contraction du tertiaire marchand	24
Le secteur de la santé dope le tertiaire principalement non marchand	24
Le nombre de fonctionnaires par habitant comparable au niveau national	24
Perspectives de développement	25
La silver économie, un enjeu imminent	25
Aménager les logements	25
Le tourisme : un fort potentiel	26
Des niches à développer pour s'adapter au nouveau tourisme	26
Donner une nouvelle orientation à l'agriculture	26
20 % de la production d'électricité provient d'énergies renouvelables	26
De multiples sources d'énergies renouvelables	27
Annexe	28
Définitions	29
Sources, bibliographie	30

Une croissance soutenue jusqu'en 2008

Entre 2000 et 2008, la croissance¹ de la Guadeloupe est soutenue, à + 3,3 % en moyenne par an, traduite par une augmentation de 53 % de la richesse globale. Le pouvoir d'achat² par habitant progresse de 2,4 % par an, à un rythme inférieur à celui de la croissance par habitant (+ 2,9 % par an).

En 2009, impactée de plein fouet par la crise, la croissance s'effondre à - 6,7 %. Par la suite, entre 2009 et 2018, elle s'inscrit dans un processus de ralentissement et progresse au rythme de + 1,4 % en moyenne par an, avec une progression de 23 % de la richesse globale. Le pouvoir d'achat par habitant continue de progresser malgré tout, à + 1,9 % par an, à un rythme comparable à celui de la croissance par habitant (+ 2,1 % par an).

Entre 2010 et 2018, la croissance s'établit à + 1,4 % en moyenne annuelle au lieu de + 3,3 % avant la crise (- 1,9 point). La population est en baisse significative depuis 2012, au point qu'en 2017, elle repasse au-dessous du niveau de 2000. Ainsi, le PIB en volume par habitant évolue de + 1,9 % en moyenne par an après la crise au lieu de + 2,9 % avant la crise (- 1 point).

Rattrapage du PIB par habitant métropolitain

En 2018, le PIB par habitant guadeloupéen s'élève à 23 930 euros, soit la valeur atteinte en 2000 par le PIB par habitant de la France entière. Ces dernières décennies, la Guadeloupe a connu une croissance notable (plus de 3 % par an), plus soutenue qu'en France métropolitaine.

1 La croissance représente l'évolution du PIB en volume (après neutralisation des prix).

2 Voir les définitions dans la partie « Annexes ».

En l'espace d'une cinquantaine d'années, le PIB par habitant³ a été multiplié par cinq et n'a cessé de progresser, sauf entre 1979 et 1985, période de choc pétrolier.

Sur la période 2000-2015, la Guadeloupe est la région française qui affiche la plus forte croissance de son PIB par habitant après Mayotte : + 73 % au lieu de + 35 % au niveau national, signe d'un rattrapage avec la France métropolitaine. En effet, dans les années 1960, l'écart entre le PIB par habitant de la Guadeloupe avec la moyenne nationale était de l'ordre de deux tiers. Depuis, il ne cesse de s'amenuiser : en 2000, il est de 46 % et en 2018 de 32 %.

Comparée aux autres régions françaises, en 2015, la Guadeloupe enregistre un écart de 62 % par rapport à l'Île-de-France, région française la plus riche et un écart de 19 % par rapport aux Hauts-de-France, région métropolitaine la moins riche. Cet écart s'élève à 25 % par rapport à la moyenne des régions de province et à 27 % par rapport à la moyenne de l'Union européenne (29 700 euros / habitant). En termes de rattrapage par rapport à la moyenne nationale, la Guadeloupe devance La Réunion (écart de 36 % par rapport au PIB par habitant France entière), la Guyane (écart de 52 %), Mayotte (74 %), mais reste derrière la Martinique (28 %).

Un territoire riche dans son espace régional

Dans l'espace caribéen, la Guadeloupe apparaît comme une région riche, au même titre que la Martinique et la Guyane. Le PIB par habitant de la Guadeloupe est également supérieur à de nombreuses régions de l'Europe des 28 (cf. carte en annexe).

3 Lorsque ce n'est pas précisé, il s'agit d'évolutions en valeur. Si l'évolution est en volume, cela est mentionné.

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) développé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), utilisé pour mesurer le niveau réel de développement d'un pays, positionne la Guadeloupe en tête du palmarès de la région Caraïbe en 2010, dans la catégorie des régions à « très haut niveau de développement ».

Une économie tournée vers la demande intérieure

La consommation finale représente 104 % du PIB en 2018⁴ (77 % en France), une part quasi-constante depuis les années 90 qui témoigne du caractère introverti de l'économie guadeloupéenne. Ce poids important est directement lié au faible poids des exportations (moins de 15 % du PIB, soit la moitié du taux France entière). Si le poids de la consommation finale reste stable, le partage entre ménages et administrations publiques évolue : la part liée aux ménages est en recul (- 7,2 points depuis 2000), compensée par la hausse de celle des administrations (+ 7,4 points depuis 2000).

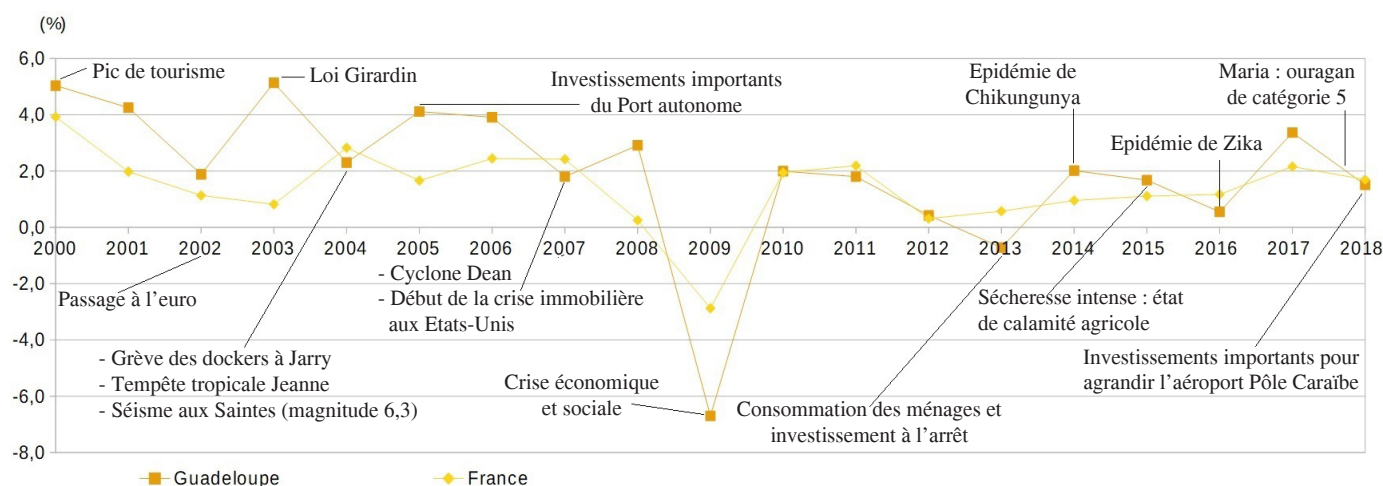
La part de l'investissement dans le PIB est en baisse progressive et passe de près d'un quart du PIB en 2000 à 17 % en 2018 (23 % en France), du fait d'une forte chute de l'investissement des sociétés non financières après la crise de 2009.

Les importations viennent répondre à la demande intérieure et représentent un tiers du PIB en 2018, comme en France. Cette part est en baisse de 7,6 points depuis 2000, en lien avec la moindre part de la consommation des ménages et de l'investissement depuis la crise de 2009.

4 Les importations sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB, d'où des parts parfois supérieures à 100% pour les autres grands agrégats économiques.

1 La croissance guadeloupéenne suit la tendance nationale avec des variations plus marquées

Taux de croissance du PIB en volume de la Guadeloupe et de la France entière (%)



Source : Insee, comptes définitifs et comptes rapides

Entre 2000 et 2018, le PIB guadeloupéen croît en moyenne de 3,5 % par an. La consommation finale y contribue pour 3,7 points en moyenne, dont 2 points provenant de la consommation des administrations et 1,7 point de celle des ménages. Ces fortes contributions proviennent notamment du poids important de ces agrégats dans le PIB. Viennent ensuite l'investissement et les exportations avec des contributions respectives de 0,5 et 0,4 point. Les importations contribuent pour - 1,1 point.

De 1960 à 2008 : une croissance très dynamique

En 60 ans, le PIB a été multiplié par 10 (soit + 4,0 % par an en moyenne), avec une progression de moins en moins heurtée. Mais le rythme de cette croissance a varié et l'histoire économique des soixante-dix dernières années peut être déclinée en cinq grandes périodes :

■ **De 1960 à 1973:** la croissance guadeloupéenne est forte, à + 6,5 % par an en moyenne, supérieure à celle enregistrée par la France métropolitaine à l'époque (+ 5,1 %). Elle est caractérisée par la plus forte instabilité (écart-type de 3,3 points de croissance¹).

■ **De 1974 à 1985 :** pendant le second choc pétrolier (1979) qui s'avérera plus sévère que le premier, la croissance ralentit à + 1,1 % (+ 2,2 % pour la France), soit six fois moins que la période précédente avec une instabilité des évolutions plus faible que la période précédente (écart-type de 2,3 points de croissance).

■ **De 1986 à 1992:** retour à une croissance forte, à +5,9 % en moyenne (+ 3,3 % pour la France) et à une instabilité égale à la période précédente (écart-type de 2,3 points de croissance).

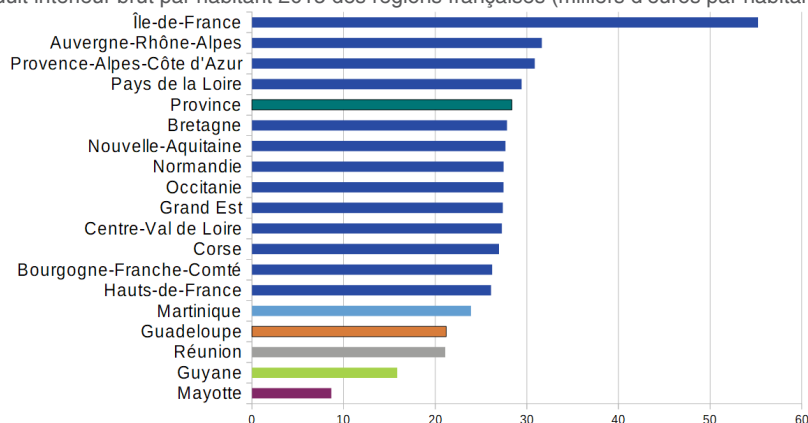
■ **De 1993 à 2000 :** la croissance est dynamique, à + 3,8 % en moyenne (+ 2,7 % pour la France), dans un contexte d'instabilité économique maîtrisée (écart-type à 1,1 point).

■ **De 2000 à 2008 :** léger ralentissement de la croissance, à + 3,3 % en moyenne (+ 1,9 % pour la France) dans un contexte économique stable (écart-type à 1,2 point).

¹ Les évolutions du PIB varient dans une amplitude de 3,3 points autour de la moyenne.

2 La Guadeloupe 2^e DOM du classement des PIB par habitant

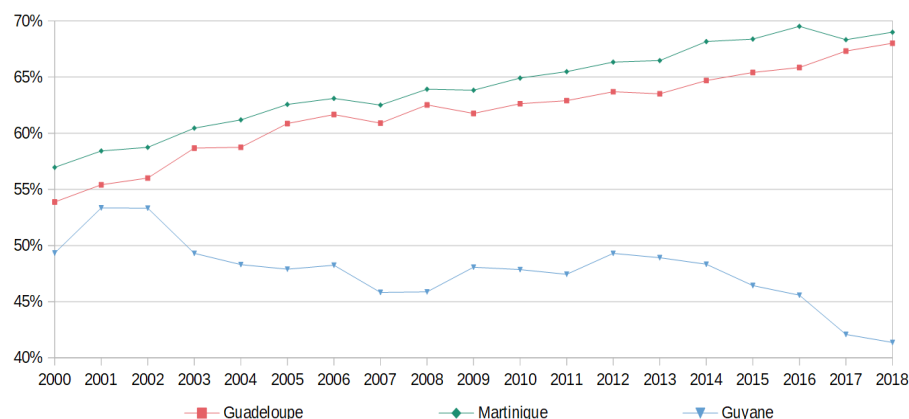
Produit intérieur brut par habitant 2015 des régions françaises (milliers d'euros par habitant)



Source : Insee, comptes économiques définitifs, comptes nationaux, recensement de la population.

3 Un rythme de rattrapage du PIB par habitant national plus rapide que ceux de la Martinique et de la Guyane

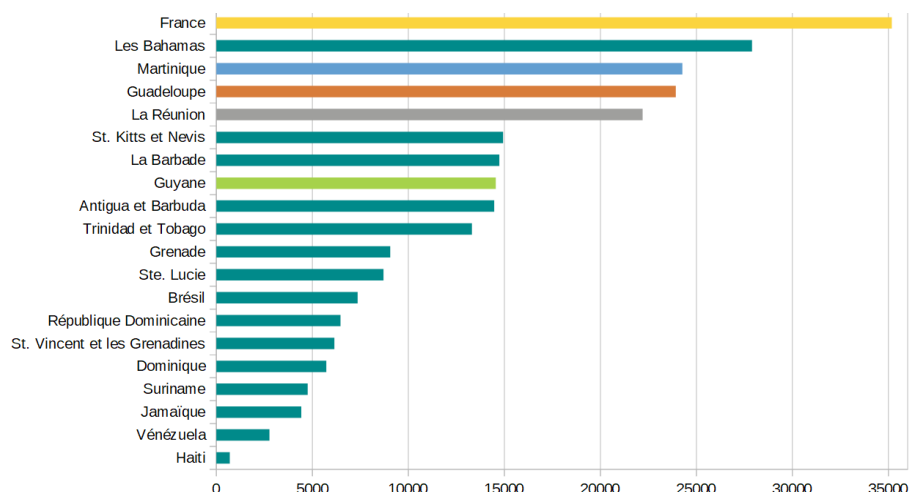
Evolution du PIB par habitant des 3 DFA en % de celui de la France



Source : Insee, comptes économiques définitifs, comptes nationaux, recensement de la population.

4 Le PIB par habitant des DOM vaut plus du double de la moyenne caribéenne

PIB par habitant en 2018 dans la Caraïbe, dans les DOM et en France (euros par habitant)



Source : FMI, Insee comptes économiques rapides, Insee : recensement de la population

De 2000 à 2008, en résumé

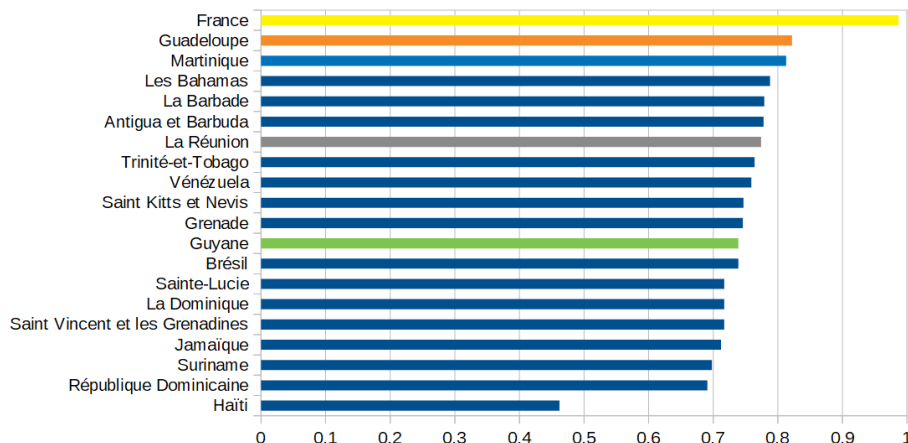
La Guadeloupe est la région française qui a connu la plus forte croissance au cours des années 1990. Le PIB par habitant a progressé de plus d'un quart sur cette période. On assiste à une forte utilisation des revenus sous forme de consommation finale mais également d'un niveau soutenu d'investissement. Au cours des années 2000, la Guadeloupe est le premier DOM en termes de vitesse de rattrapage du PIB par habitant par rapport au niveau national. Cependant la crise économique mondiale initiée en 2007 va porter un véritable coup de frein à l'économie, renforcée par la crise sociale locale. En 2009, la Guadeloupe entre en récession. Cette double-crise économique et sociale, affecte tous les pans de l'économie, en particulier le BTP.

L'Indicateur de développement humain (IDH)

L'Indice de développement Humain (IDH) est créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans les années 1990. Cet indicateur a l'intérêt indéniable d'avoir réussi à concurrencer le seul critère du produit intérieur brut par habitant pour mesurer le développement en attirant l'attention sur ses aspects non-économiques. L'IDH est un indice sans dimension calculé comme la moyenne pondérée de 3 indicateurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat. Chaque indicateur est normalisé par rapport à une valeur théorique.

5 La Guadeloupe arrive en 38^e position mondiale de l'IDH en 2010

L'indice de développement humain en Guadeloupe, en France et dans la Caraïbe en 2010)



Source : PNUD, AFD

Le statut de région ultra-périphérique (RUP)

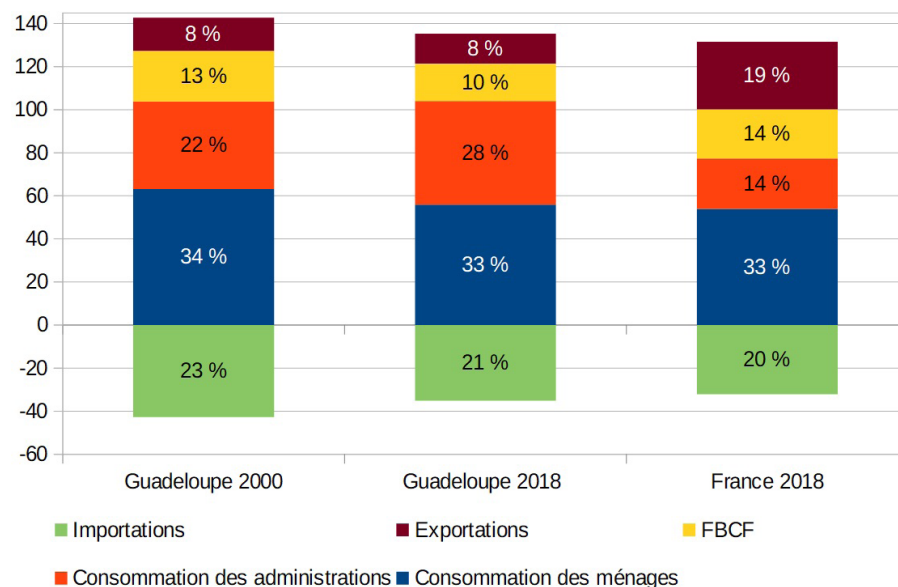
L'Union européenne (UE) compte neuf régions ultrapériphériques : les Canaries (Espagne); les Açores et Madère (Portugal) ; la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint-Martin. Les RUP font partie intégrante de l'UE et, à ce titre, leur régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire, mais avec certaines dérogations en lien avec les contraintes particulières de ces régions.

Le statut de RUP permet aux départements et collectivités d'outre-mer précités de bénéficier de soutiens financiers (fonds structurels) au titre de la politique régionale de l'UE et de son objectif de convergence qui vise à soutenir le développement structurel des régions les moins développées de l'Union. Cependant, si le statut de RUP permet de bénéficier de fonds structurels, l'application du droit communautaire peut en revanche créer des distorsions de concurrence par rapport aux pays voisins, pénalisantes pour le dynamisme économique de ces territoires.

En tant que département français, la Guadeloupe appartient à l'Union européenne, mais elle est également considérée comme une RUP. Par conséquent, la Guadeloupe bénéficie de mesures qui adaptent le droit européen et tiennent compte des handicaps de ces régions : faible taille de marché, intégration faible dans la zone caraïbe, éloignement par rapport à la France métropolitaine. Les travaux engagés dans le cadre d'Eurisles (European Island System of Links and Exchanges) ont permis d'évaluer un éloignement "virtuel" qui intègre des temps de transport routier et maritime pour le fret ainsi que les ruptures de charge. Ces travaux révèlent que la Guadeloupe se trouve presque 3 fois plus éloignée du centre de l'Europe (soit à un peu plus de 20 000 km virtuels de Maastricht) que ne l'indique la seule géographie physique.

6 Les importations se contractent, conséquence d'une demande en retrait

Poids dans le PIB des grands agrégats macro-économiques (%)



Source : Insee, comptes économiques définitifs et comptes nationaux ; Cerom, comptes rapides

7 La consommation finale principale contributrice au PIB en Guadeloupe et sur la France entière

Evolution moyenne du PIB par an (%) et contributions moyennes des composantes du PIB (points) sur 2000-2018

	Guadeloupe	France
Produit intérieur brut	3,5	2,8
Consommation finale	3,7	2,2
dont consommation finale des ménages	1,7	1,5
dont consommation finale des administrations	2,0	0,7
Investissement	0,5	0,7
Variations des stocks	0,03	0,02
Soldes commerce extérieur	-0,8	-0,2
dont exportations	0,4	1,1
dont importations	-1,1	-1,2

Source : Insee, comptes nationaux et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides,

Coup d'arrêt en 2009

Après une croissance dynamique sur la période 2000-2008, avec une évolution du PIB en volume de + 3,3 % en moyenne annuelle, l'année 2009 porte un coup d'arrêt à l'économie guadeloupéenne. Cette année-là, la croissance plonge à - 6,7 %. Entre 2009 et 2018, elle ne retrouve pas le rythme d'avant-crise et progresse au rythme de + 1,4 % en moyenne par an. Les trois départements des Antilles-Guyane perdent deux points de croissance en moyenne depuis la crise de 2009, du fait de la prudence des agents économiques, entraînant un ralentissement de la demande (consommation, investissement). En France, l'impact de la crise sur la croissance en 2009 est plus modéré, ainsi que celui sur le taux de croissance post-crise (- 0,3 point).

Le contexte national et international : une crise économique et financière

À l'origine de la crise mondiale de 2008, la crise financière dite des « subprimes¹ » aux États-Unis débute par l'effondrement en 2007 de la valeur des biens immobiliers. Les taux d'intérêt flambent et les défauts de paiement se multiplient. La titrisation massive des « subprimes » facilite alors la propagation de la crise dans le système financier et génère méfiance et gel du marché interbancaire en 2008.

Fin 2008, la crise financière se propage à l'économie réelle. Avec un PIB mondial en baisse de 0,6 %, l'année 2009 marque la première récession mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale. Tandis que les pays avancés subissent une contraction importante de leur économie, celles des pays émergents progressent. Le PIB de l'UE baisse de 4,1 %, la Pologne étant le seul État membre enregistrant une croissance positive. Le taux de chômage bondit. En France celui-ci passe de 7,4 % en 2008 à 9,4 % en 2010, aux États-Unis de 5,8 % à 9,7 % et celui de l'Union européenne passe de 6,1 % à près de 10 %.

Le contexte local : une crise sociale

A l'initiative du LKP², une grève « contre la vie chère » débute le 20 janvier 2009 en Guadeloupe. Les principales revendications concernent la revalorisation des bas salaires et la diminution des prix, les tarifs pratiqués étant en effet considérés comme abusivement élevés, notamment pour le carburant, les produits alimentaires et les services bancaires. L'enquête de

¹ Prêt immobiliers dont le taux d'intérêt varie à l'inverse de la valeur du bien financé

² Lijannaj Kont Pwofitasyon : Collectif contre l'exploitation outrancière

8 La crise de 2009 met un coup de frein à la croissance

Taux de croissance moyen par an (%) et écart avant / après la crise de 2009 (points)

	2000-2008	2008-2009 (crise)	2009-2018	Ecart avant/après 2009 (points)
Guadeloupe	3,3	-6,7	1,4	-1,9
Martinique	2,9	-6,0	0,9	-2,0
Guyane	3,9	3,6	1,9	-2,0
France	1,7	-2,9	1,3	-0,3

Source : Insee : comptes économiques définitifs et rapides, comptes nationaux

comparaison spatiale des prix de 2015 révèle en effet qu'un panier de consommation acheté en Guadeloupe revient à 12,5 % plus cher que le même panier acheté en métropole, dont un écart de 32,9 % sur les produits alimentaires³.

Le blocage des stations-services, des commerces, des transports et des points d'acheminement des marchandises (port et aéroport) paralyse l'activité économique dans son ensemble. Après 44 jours de blocage, un protocole d'accord met fin à la grève générale.

Cette grève trouve ses prémices en 2008, année durant laquelle la situation économique commence à se dégrader. Après plusieurs mois de baisse, le nombre de chômeurs augmente au dernier trimestre 2008. Les immatriculations de véhicules reculent de 7 % et la construction de logements neufs s'effondre de 20 % par rapport à 2007. Le retard de certains grands chantiers, à l'image du chantier de rénovation de Pointe-à-Pitre entraîne par ailleurs une diminution de la commande publique cette même année. Les incertitudes autour de la loi de défiscalisation Lodeom, prévue pour 2009, freinent également les acteurs économiques.

Les moteurs traditionnels de croissance à l'arrêt

Les trajectoires de croissance de Guadeloupe et de la France ont la même allure, avec une amplitude plus marquée en Guadeloupe. La croissance de l'archipel reste dans l'ensemble supérieure à celle observée en France avant la crise de 2009. En 2009, cependant, pour la première fois depuis très longtemps, la croissance de l'économie guadeloupéenne est très inférieure à celle observée au niveau national, alors que la récession traversée par la France est sans précédent depuis l'après-guerre : la

croissance s'effondre à - 2,9 % en France et à - 6,7 % en Guadeloupe. En Martinique la croissance est comparable à celle de la Guadeloupe avec - 6,0 %, et à la Réunion elle est de - 4,0 %. La crise n'est pas visible sur la croissance guyanaise (+ 3,6 %).

Le blocage de l'économie en début d'année paralyse le port et l'aéroport, entraînant une chute inégalée des importations, à - 19,0 %. Les importations de produits pétroliers baissent de moitié. Cela s'explique par le blocage des points d'acheminement, mais aussi par la forte baisse du cours du pétrole : les volumes importés de produits pétroliers diminuent en réalité d'un quart. Les exportations chutent également brutalement de 15,4 %, entraînées par la baisse de 19,7 % des dépenses touristiques.

Les approvisionnements en biens de consommation sont interrompus, les supermarchés bloqués et la consommation des ménages régresse de 12,2 % en raison d'une offre quasi à l'arrêt. Le revenu disponible brut n'est pas encore impacté en 2009, il reste stable et l'épargne des ménages augmente mécaniquement.

Le climat de grève, ajouté à une pénurie des importations de biens empêche tout projet d'investissement de démarrer ou d'évoluer et ce dernier plonge ainsi de 15,2 %. La consommation des administrations continue d'augmenter, mais ralentit nettement, à + 2,8 % au lieu de + 6,0 % sur la période précédente.

Les principaux secteurs d'activité durablement touchés

La crise de 2009 impacte lourdement l'économie guadeloupéenne. Toutefois, les différentes branches de l'économie sont touchées de manière inégale. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est le plus touché par la crise de 2009. Sa valeur ajoutée chute de 18,7 % par rapport à 2008, pénalisée par la paralysie de l'économie.

La baisse des effectifs salariés du secteur après la crise (- 2,4 % en moyenne par an sur la période 2009-2018) témoigne de la diminution de son activité. L'attentisme des investisseurs affecte le marché de l'immobilier, et retarde de nombreux projets. De plus, les retards pris dans le démarrage de certains grands chantiers et les difficultés des collectivités locales ne permettent pas de relancer une activité historiquement très dépendante de la commande publique. L'encours bancaire de crédits immobiliers chute ainsi de 20,4 % en 2009. En parallèle, l'année 2009 est marquée par un net ralentissement de la construction de logements, le nombre de permis de construire accordés se réduit de 40,5 % en 2009 et peine à redémarrer par la suite.

Historiquement très liée à celle du BTP, la valeur ajoutée du secteur de l'industrie affiche une légère diminution de 0,3 % en 2009. Les taux de marge¹ des industries extractives et manufacturières se réduisent respectivement de 8 et 5 points. À l'inverse, le taux de marge des industries agroalimentaires progresse de 2 points en 2009.

Les services du secteur privé impactés

Les activités spécifiques, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien sont également lourdement impactées. Elles enregistrent une baisse de 13,8 % de leur valeur ajoutée. De même, la valeur ajoutée des secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration fléchit de 10,5 % en 2009. Le commerce pâtit particulièrement du mouvement social de 2009, notamment du blocage et de la fermeture des centres commerciaux en début d'année.

Leur taux de marge moyen est également affecté : il s'élève à 17,0 % en 2009 après 25,4 % en 2008. Seuls les secteurs des activités financières et d'assurance, de l'information et de la communication ainsi que les autres activités de services ne sont pas immédiatement impactés par la crise. Leur valeur ajoutée augmente en 2009 (respectivement + 2,8 %, + 2,7 % et + 0,7 %), mais se détériore après la crise (cf. infra).

Le tourisme affaibli par la crise

L'activité touristique est également fragilisée par la crise internationale et le conflit social guadeloupéen. Celui-ci s'est en effet déroulé au cœur de la haute saison touristique. L'hôtellerie fait face à de nombreuses annulations, le nombre de nuitées recule de 30 % par rapport à 2008 et le taux d'occupation moyen des chambres baisse de près de 7 points.

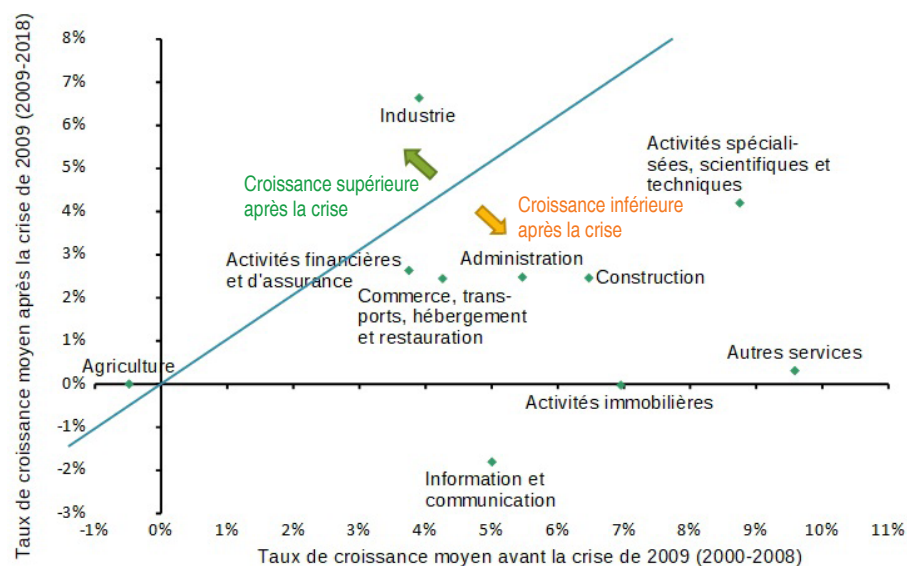
9 La dépense publique : stabilisateur économique face à la crise économique de 2009

Evolution du PIB et des agrégats économiques en 2009 en Guadeloupe et pour la France entière (%)

	Guadeloupe	France
Produit intérieur brut	-4,5	-2,8
Consommation finale	-6,3	0,3
dont consommation finale des ménages	-12,2	-1,4
dont consommation finale des administrations	2,8	3,7
Investissement	-15,2	-9,1
Exportations	-15,4	-14,2
Importations	-19,0	-14,9

Source : Insee, comptes économiques définitifs et comptes nationaux

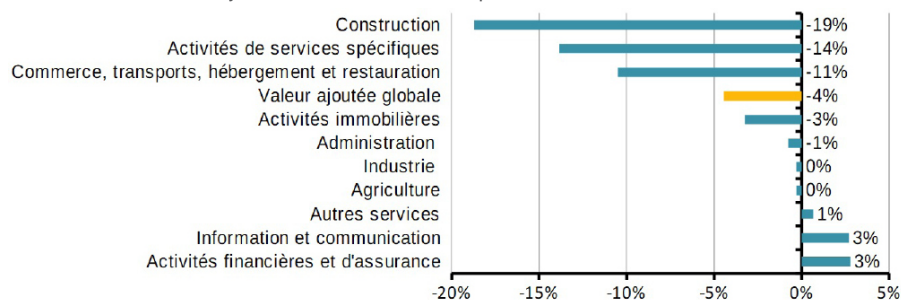
10 Comparaison des taux de croissance moyens des valeurs ajoutées des branches de l'économie guadeloupéenne avant et après la crise de 2009



Source : Insee, comptes définitifs et Cerom, comptes provisoire

11 La construction, premier secteur impacté par la crise de 2009

Evolution de la valeur ajoutée entre 2008 et 2009 par secteur d'activité



Source : Insee, comptes définitifs

La saison des croisières, également très perturbée, accueille un nombre de passagers réduit de moitié par rapport aux attentes.

Des conséquences économiques durables

La crise de 2009 marque durablement le paysage économique guadeloupéen. À l'échelle sectorielle, seule l'industrie affiche un taux de croissance de sa valeur ajoutée plus élevé après la crise par rapport à la situation antérieure à celle-ci.

La crise affecte particulièrement les activités d'information et de communication, l'immobilier et les autres activités de services. Alors que leur croissance était dynamique avant celle-ci (respectivement + 5,0 %, + 7,0 % et + 9,6 % en moyenne entre 2000 et 2008), la situation change radicalement après 2009 : respectivement -1,8 %, 0,0 % et + 0,3 %.

A contrario, le secteur industriel enregistre de meilleurs résultats après la crise, la croissance de sa valeur ajoutée est quasi

¹ Calculé en rapportant l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée, le taux de marge permet d'évaluer la capacité d'une entreprise à dégager du profit.

doublée entre les deux périodes : + 6,6 % entre 2009 et 2018 contre + 3,9 % entre 2000 et 2008. Cette hausse est en partie liée au développement des énergies renouvelables.

La valeur ajoutée du secteur agricole est stable avec un niveau 2018 comparable au niveau 2008.

Les autres secteurs enregistrent une croissance plus modérée entre 2009 et 2018, ils ne retrouvent pas leur rythme d'avant crise. En particulier, le secteur du BTP affichait une croissance de sa valeur ajoutée de l'ordre de 6,5 % en moyenne par an avant la crise, contre une croissance de 2,5 % en moyenne après celle-ci.

Des ménages davantage endettés

Sur la période 2000-2018, les entreprises sont les principales bénéficiaires de l'encours sain de crédits octroyés par les banques (43,0 %), suivies par les ménages (41,1 %). Les collectivités locales mobilisent pour leur part 11,7 % des encours.

Cette répartition globale masque une évolution en faveur des ménages entre 2000 et 2018. Si la part des encours octroyés aux entreprises est la plus importante avant la crise de 2009 (47,2 %), les ménages deviennent les principaux bénéficiaires avec 42,5 % des encours de crédits distribués sur la période 2009-2018. Le poids des entreprises dans l'encours se réduit à 40,4 %. La part des encours de crédits octroyés aux collectivités locales passe quant à elle de 10,8 % avant la crise à 12,3 % après.

Des encours de crédits dynamiques

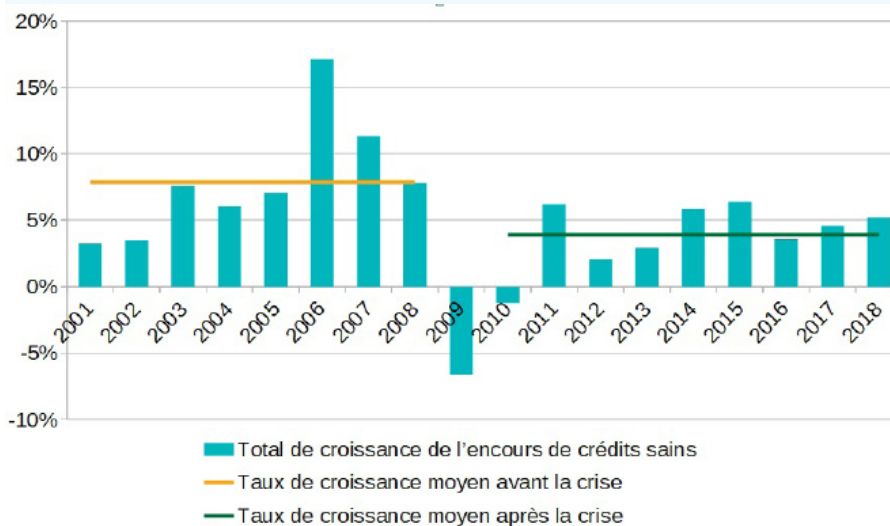
Entre 2000 et 2018, l'encours sain progresse en moyenne de 5,0 % par an. Il s'établit à 9,2 milliards d'euros en 2018. Globalement, le ratio entre l'endettement bancaire et le PIB local progresse sensiblement. À 83,2 % en moyenne entre 2000-2008, il s'inscrit à 92,7 % en moyenne sur la période 2009-2018. L'endettement bancaire de l'économie guadeloupéenne progresse ainsi globalement plus vite que le PIB, signe d'une financiarisation de plus en plus marquée de celle-ci.

À l'instar de l'évolution des grands agrégats économiques de la Guadeloupe, celle des financements bancaires fait apparaître deux sous-périodes distinctes séparées par la crise de 2009. Sur la période 2000-2008, l'encours total sain progresse ainsi à un rythme dynamique (+ 7,9 % en moyenne

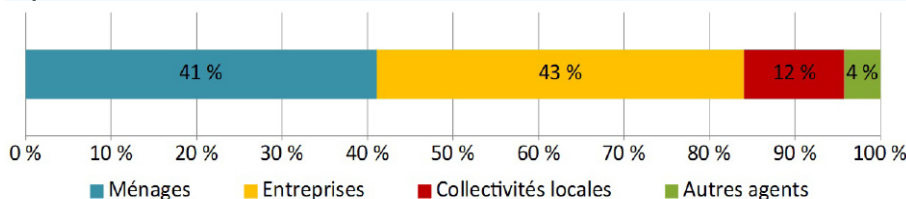
Un tissu entrepreneurial à deux vitesses

Si certaines entreprises structurées ont résisté à la crise et resserré leur gestion leur permettant d'afficher aujourd'hui une meilleure rentabilité, beaucoup ont fait faillite. Le tissu des entreprises est à deux vitesses avec une partie en situation de fragilité et de précarité constante. La diminution du taux d'investissement des sociétés non financières à partir de 2009 (cf. partie III), illustre la dégradation du climat entrepreneurial. Les petites entreprises (PME) sont fréquemment à la recherche d'un financement externe et ont pu être affectées par le durcissement des critères d'octroi de crédit. Par ailleurs, pour les plus fragiles, la méconnaissance des dispositifs d'aides a été un facteur aggravant. C'est particulièrement le cas dans les secteurs des services et des transports constellés de nombreuses petites entreprises qui ont subi de plein fouet la crise sociale. Dans ces secteurs, la baisse du nombre de créations, hors auto-entreprises, atteint 40 % en 2009.

12 Évolution de l'encours de crédits sains en Guadeloupe



13 Répartition moyenne des encours sains de crédits par agent économique sur la période 2000-2018



par an). Face au coup d'arrêt lié à la crise et au mouvement social de 2009, l'encours chute de 6,6 % sur un an, notamment sous l'effet de la forte baisse des encours octroyés aux entreprises (- 16,2 %). Il retrouve une progression modérée entre 2009 et 2018 : + 3,9 % en moyenne par an.

Amélioration de la qualité des crédits

La qualité des encours de crédits en Guadeloupe s'améliore quant à elle sur l'ensemble de la période 2000-2018.

La part des douteux¹ dans les encours de crédits passe ainsi de 14,0 % en 2000 à 4,3 % en 2018. Plusieurs phénomènes expliquent cette évolution, aux premiers rangs desquels figurent une mobilisation plus fréquente d'entités de défaillance par les établissements de crédit, une plus grande vigilance de ces derniers lors de la sélection de leurs contreparties, une meilleure efficacité dans la détection et la gestion des douteux (amicales et/ou contentieux) ainsi qu'une amélioration de la qualité du tissu économique local.

¹ La créance douteuse est une créance présentant un risque d'impayé ou un risque probable de non-remboursement partiel ou total.

L'impact de la crise de 2009, en résumé

La Guadeloupe a subi de plein fouet les effets de la crise économique et sociale en 2009, avec un impact économique durable sur les principaux secteurs d'activité. C'est plus particulièrement le cas de la construction, des services aux entreprises et du tourisme. La baisse de la croissance est encore plus marquée qu'au niveau national. La période qui suit porte les stigmates de cette crise. Entre 2010 et 2018, les comportements, notamment ceux des ménages et des entreprises sont modifiés.

Un net ralentissement économique entre 2010 et 2018

Après la crise de 2009, l'économie guadeloupéenne subit un coup d'arrêt et il faudra attendre 2015 pour que le PIB en volume retrouve le niveau de 2008, juste avant la crise. Depuis, la croissance se poursuit, à un rythme moins soutenu que durant la période 2000-2008, d'autant plus qu'à partir de 2012, la population commence à baisser.

Après + 5,5 % en moyenne par an sur 2000-2008 (+ 3,8 % en France), l'évolution du PIB ralentit sur la période récente (2009-2018), à + 2,4 % en moyenne annuelle, à un rythme proche de la France entière (+ 2,2 %).

La croissance en volume, c'est à dire corrigée de l'inflation, reste également plus élevée sur cette période avec + 3,3 % en moyenne par an sur 2000-2008 au lieu de + 1,4 % sur 2009-2018. Cette décélération de la croissance provient principalement d'un ralentissement de la consommation finale des ménages depuis 2009 (+ 1,8 % après + 5,7 % par an) et de l'investissement (+ 1,2 % en moyenne par an après + 4,5 %). Ces deux grands agrégats retrouvent leur niveau d'avant-crise respectivement en 2017 et en 2011.

Un climat de défiance après 2009

En 2012 et en 2013 l'économie fonctionne au ralenti, tout comme dans la zone euro, du fait d'un climat de défiance encore lié à la situation post-crise. L'inflation ralentit à + 0,9 % en 2013 au lieu de + 2,0 % l'année précédente. Dans un contexte d'incertitude, où la population commence à diminuer en 2012, la consommation des ménages diminue également en volume, à - 0,4 % puis - 0,9 %, respectivement en 2012 et 2013. L'arrêt fin mai 2013 du versement du revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) en complément des faibles revenus dans les DOM accentue ce recul de la consommation.

La faiblesse de la demande se traduit sur les importations qui décélèrent également. Elles augmentent de 3,1 % par an en moyenne sur 2009-2018, après + 4,3 % sur 2000-2008 et après une très forte baisse (- 19 %) en 2009. En 2018, elles n'ont pas encore retrouvé le niveau de 2008. En revanche, les exportations, après avoir faiblement progressé pendant les années 2000-2008 (+ 0,5 % par an), progressent de 7,1 % par an sur 2009-2018, portées par le tourisme. Elles dépassent le niveau de 2008 dès 2011.

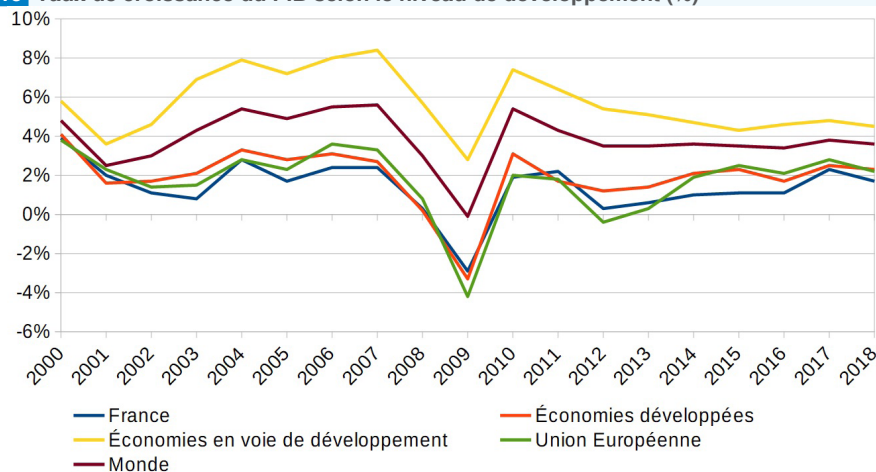
14 La consommation des ménages ralentit dans un contexte de baisse de la population et de ralentissement de l'inflation

Évolution en moyenne par an du PIB et des grands agrégats économiques en valeur, de la population et de l'indice des prix à la consommation

	2000-2008	2008-2009 (crise sociale)	2009-2018	Poids 2018
Produit intérieur brut	5,5	-4,5	2,4	100
Consommation finale	5,8	-6,3	2,4	104
dont consommation des ménages	5,7	-12,2	1,8	56
dont consommation des administrations	6,0	2,8	3,0	48
FBCF	4,5	-15,2	1,2	17
Solde commerce extérieur	-10,9	20,3	-1,2	-21
dont exportations	0,5	-15,4	7,1	14
dont importations	4,3	-19,0	3,1	-35
Population	0,4	0,2	-0,5	///
IPC	2,1	0,2	1,2	///

Source : Insee, recensement de la population, indice des prix à la consommation et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides.

15 Taux de croissance du PIB selon le niveau de développement (%)



Source : FMI, 2019

Les importations ralentissant et les exportations progressant, la balance commerciale¹ pèse moins négativement sur l'évolution du PIB (- 1,2 % au lieu de - 10,9 %).

La consommation finale des administrations n'a jamais cessé d'augmenter, mais décélère. Elle passe de + 6,0 % par an avant la crise à + 3,0 % par an en moyenne après la crise.

Une chute démographique

Entre 2000 et 2008 la consommation des ménages est dynamique, à + 3,4 % par an en volume (+ 5,7 % en valeur). Après s'être effondrée en 2009 (- 12,4 % en volume), la consommation des ménages reprend

timidement sa progression entre 2009 et 2018 et évolue de + 0,6 % en moyenne par an en volume (+ 1,8 % en valeur).

Ce ralentissement provient en partie d'une baisse de la population, initiée en 2012, au rythme moyen de - 0,7 % par an. En 2018, cette dernière est en-deçà du niveau de 1999. Ainsi, rapportée à la population, la consommation des ménages en volume par habitant progresse de 1,1 % sur la période 2009-2018, au lieu de + 3,0 % sur 2000-2008 (- 12,6 % en 2009). En 2018, cette consommation en volume par habitant n'a pas retrouvé le niveau d'avant-crise et se situe à - 5 % en-deçà du niveau de 2008. En France, le niveau de 2008 est atteint de nouveau en 2016.

¹ La balance commerciale résulte du solde exportations - importations.

Un niveau de vie en progression

En 2017, le niveau de vie médian par unité de consommation des Guadeloupéens est d'environ 1 300 euros. Le niveau de vie moyen de la population guadeloupéenne s'est récemment amélioré, d'environ 9 % par rapport à 2011. Entre 1995 et 2017, le poids de l'alimentation dans la consommation des ménages a régressé sensiblement, passant de 22 % à 16 %, soit la même part consacrée à l'alimentation que la France en 2017, ce qui est traditionnellement observé lorsque le revenu des ménages augmente. Le bon niveau de vie de la population guadeloupéenne peut également s'illustrer par d'importantes améliorations dans l'équipement des ménages : véhicules automobiles, appareils électroménagers, téléphones portables, ordinateurs font désormais partie de la vie quotidienne. La part des ménages disposant d'au moins une voiture a ainsi plus que doublé entre 1995 et 2017 puisqu'elle est passée de 33 % à 71 %. De même, près de 80 % des ménages disposent d'un micro-ondes en 2017 (à peine 13 % en 1995).

Maintien du pouvoir d'achat

En 2018, le revenu disponible brut (RdB) par habitant s'établit à 18 580 euros par habitant, au lieu de 21 200 euros pour la France, soit un écart de - 13 %. Cet écart s'est considérablement réduit depuis 2000 où il s'élevait à - 35 %. La Guadeloupe affiche ainsi le rattrapage le plus important des DOM (hors Mayotte) depuis 2000 du RdB par habitant (+ 22 points). La valeur guadeloupéenne est proche de celle de Martinique (18 640 euros par habitant), au-dessus de celle de La Réunion (17 700 euros par habitant) et bien supérieure à celle de Guyane (11 180 euros par habitant).

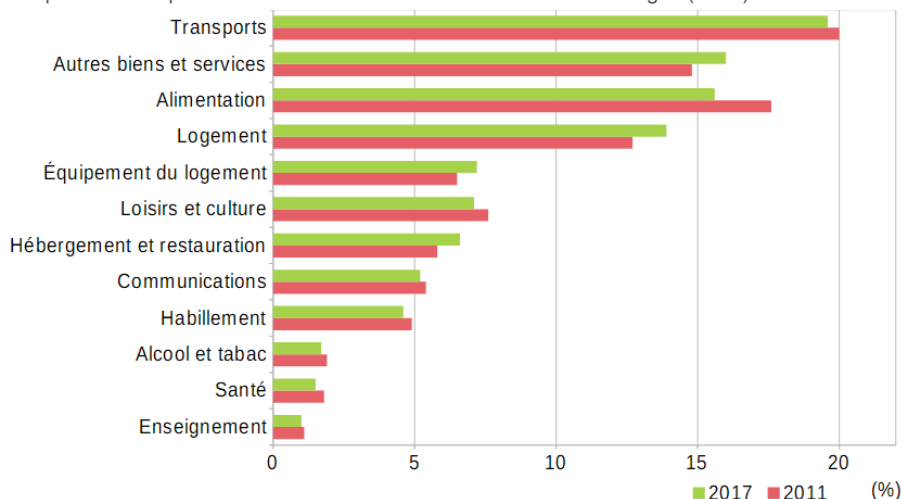
A partir du revenu disponible brut par habitant, une fois les prix neutralisés, on obtient le pouvoir d'achat par habitant. Ce dernier progresse en moyenne de 1,9 % par an après la crise de 2009 (soit le même rythme que le PIB en volume par habitant), au lieu de + 2,4 % avant la crise (+ 2,9 % par an pour le PIB en volume par habitant). Sur la France entière, le pouvoir d'achat par unité de consommation subit un coup d'arrêt beaucoup plus marqué depuis la crise et passe de + 1,0 % par an sur 2000-2008, à + 0,1 % par an sur 2009-2018.

Par habitant, la consommation en volume (+ 1,1 % par an) progresse ainsi moins vite que le pouvoir d'achat (+ 1,9 % par an) sur la période récente, à l'inverse de la période précédente. Cela traduit une attitude prudente des ménages guadeloupéens depuis la crise dont la propension à consommer¹ se réduit de 7 points entre

¹ La propension à consommer est calculée par le ratio : consommation des ménages sur revenu disponible brut

16 Le poids de l'alimentaire en recul dans le budget des ménages en 2017

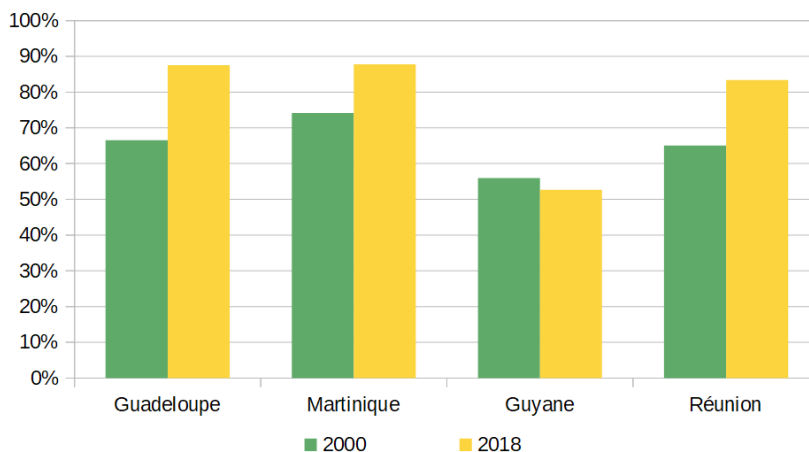
Comparaison temporelle des structures de consommation des ménages (en %)



Source : Insee, enquête Budget des familles 2017

17 La Guadeloupe en tête des DOM (hors Mayotte) en termes de rattrapage de RdB par habitant

Revenu disponible brut des ménages par habitant en % de celui de la France entière



Source : Insee, comptes nationaux et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides

L'impact des grèves sur la consommation

En 2002, 2004 et 2006, en raison de conflits sociaux la consommation des ménages est atone en comparaison de son évolution sur la période 2000-2008 : + 3,4 % en volume en moyenne par an.

■ En 2002, la grève générale se met en place durant plusieurs mois sur fond de conflit avec la compagnie pétrolière américaine Chevron Texaco et après l'annonce par le groupe hôtelier Accor de sa décision de se retirer des Antilles en raison du climat social dégradé et des charges trop élevées. La consommation en volume évolue de - 0,4 %.

■ En 2004, deux grèves importantes de deux mois surviennent : le secteur bancaire en début d'année, afin de s'opposer à la suppression des 40 % de sur-rémunération et en fin d'année les dockers de Jarry pour une meilleure organisation du travail, bloquant ainsi les approvisionnements et gelant la consommation des ménages. La consommation en volume évolue peu (+ 0,6 %).

■ En 2006, 134 conflits sociaux sont recensés (+ 29 % en un an), dont la grève des salariés de Danone et du personnel du CHU de Pointe-à-Pitre. La consommation en volume évolue de + 1,0 %.

■ En 2009, l'impact des 44 jours de grève contre la vie chère impacte la consommation des ménages de plein fouet : - 12,4 % en volume.

2000 et 2018, pour atteindre 75 % (86 % en France). A l'inverse, la part de leurs revenus dédiée à l'investissement va en s'accroissant.

Un mode de consommation qui se rapproche du modèle métropolitain

En 2017, selon l'enquête Budget des familles les ménages guadeloupéens consomment en moyenne 1 260 € par mois par unité de consommation au lieu de 1 510 € en France métropolitaine, soit un écart de - 16,6 %. Les deux principaux postes de consommation en 2017 restent les mêmes qu'en 2006 : le transport avec 19,7%, suivi par l'alimentation avec 16%. Vient ensuite le logement dont la part est descendue à 13,7% au lieu de 15% en 2006.

En 2017, les écarts de dépenses entre les ménages les plus aisés et les plus modestes sont plus accentués dans les DOM qu'en France métropolitaine. En effet, les 20 % de ménages les plus aisés ont un niveau de dépenses 3,1 fois plus élevé que les 20 % de ménages les plus modestes en Guadeloupe. Si les inégalités se sont réduites en Guadeloupe entre 2006 et 2017 (le ratio était de 5 en 2006), elles restent encore supérieures à celles de la France entière (2,4). Ce ratio atteint 3,6 à La Réunion et jusqu'à 4,7 à Mayotte.

L'épargne financière des ménages ralentit

La part de l'épargne financière dans le revenu disponible brut est de 18 % en moyenne sur 2000-2014 (6 % en France). Cette part importante s'explique par le fait que les revenus et les bénéfices des micro-entrepreneurs sont comptabilisés dans les revenus des ménages.

En Guadeloupe, les micro-entrepreneurs utilisent leurs bénéfices prioritairement en fonds de roulement et épargne de sécurité plutôt qu'en investissement. En termes d'évolution, l'encours des placements financiers des ménages décélère nettement sur la période post-crise : il évolue de + 1,9 % en moyenne par an au lieu de + 9,2 % avant la crise. Cela s'explique par les faibles taux d'intérêt en vigueur depuis 2009 : entre 2000 et 2008 le taux de rémunération des livrets A et livrets bleus est passé de 2,6 % à 3,7 % pour redescendre ensuite à un taux historiquement bas de 0,75 % depuis 2015.

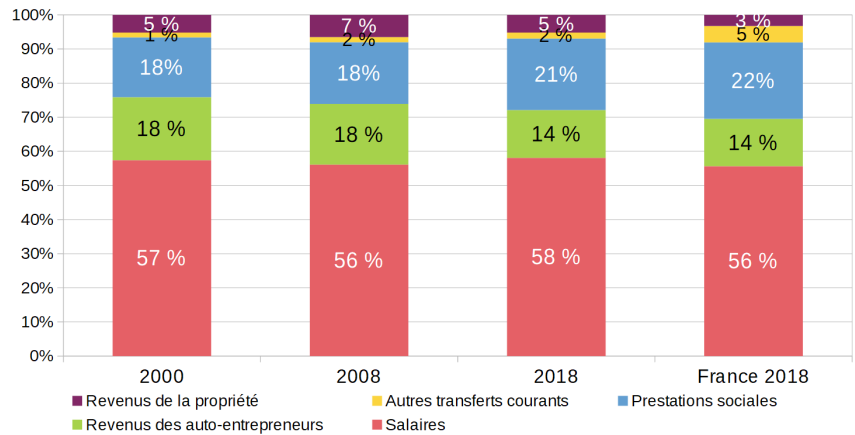
Les prestations sociales : soutien des ménages

La structure des revenus des ménages est quasi-constante entre 2000 et 2008, mais se modifie entre 2008 et 2018.

En dix ans, la part des revenus des mi-

18 Contraction des revenus des micro-entrepreneurs et hausse des prestations sociales suite à la crise de 2009

Décomposition des différentes sources de revenus des ménages (%)



Source : Insee, comptes économiques définitifs et rapides, comptes nationaux, comptes nationaux

19 L'alimentation est le principal contributeur à l'écart de prix avec la France métropolitaine

Écarts de prix selon les postes de consommation entre la Guadeloupe et la France métropolitaine en 2015 - Indice de Fisher (en %) et poids de chaque poste dans le panier de consommation (%)

	Écarts de prix synthétiques	Poids moyen dans le panier de consommation (%)
Ensemble	12,5	100
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	32,9	16
Communications	32,8	5
Autres biens et services y compris enseignement	20,3	17
Santé	18,7	2
Boissons alcoolisées et tabac	11,9	2
Habillement et chaussures	11,6	5
Meubles, électroménager, entretien	11,1	7
Loisirs et culture	6,2	7
Restaurants et hôtels	1,6	7
Transports	1,3	20
Logement, eau, énergie	-2,0	14

Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015, indice des prix

cro-entrepreneurs se contracte de 4 points (- 1 point pour la France entière) pour atteindre 14 %, compensé par la part des prestations sociales en hausse de 3 points (+ 2 points au niveau France entière) en 10 ans pour atteindre 21 % des revenus, soit une structure très proche de la structure française. Les prestations sociales viennent soutenir les ménages suite à la crise. Le nombre de bénéficiaires du RSA évolue de 1,8 % entre sa création en 2011 et 2018. La part des salaires est stable dans le temps et pèse entre 56 % et 58 % des revenus.

Le taux de chômage au sens du BIT est stable depuis les années 2000. Entre 2000 et 2012 il reste compris entre 20 et 22 %. En 2013 il atteint 24 %, un taux élevé qui peut s'expliquer par la rechute temporaire de l'activité économique cette année-là. En 2017-2018 il se modère à nouveau à 22 %.

Des prix élevés

Conséquence d'une offre locale réduite, des coûts liés à l'importation et des situations de monopole, les prix à la consommation sont élevés. En 2015, le niveau général des prix à la consommation est globalement plus élevé dans les départements d'outre-mer qu'en France métropolitaine. Il est supérieur de 12,5 % en Guadeloupe en considérant l'écart de Fisher qui prend en compte le fait que les ménages adaptent la structure de leur consommation à celle des prix. Cet écart est stable depuis 1985. En Martinique cet écart est de 12,3 %, en Guyane de 11,6 % et à La Réunion de 7,1 %. Les écarts de prix entre la Guadeloupe et la France métropolitaine sont principalement imputables aux produits alimentaires et de la communication (écart de 33 %) et de la santé (écart de 19 %).

L'endettement des ménages en hausse

La progression de l'encours de crédits destinés aux ménages ralentit suite aux événements de 2009 (+ 5,0 % par an après 2009 contre + 6,4 % par an avant).

Entre 2000 et 2018, leur endettement évolue plus rapidement que leurs revenus, du fait de la hausse dynamique des crédits à l'habitat. Leur taux d'endettement a ainsi progressé, mais le niveau de celui-ci reste bien inférieur à la moyenne nationale : 54,6 % en Guadeloupe en 2018, contre 86,2 % à l'échelle nationale. L'écart de niveau de vie entre la Guadeloupe et la France entière, illustré par les différences de pouvoir d'achat (respectivement 18 580 € et 21 200 € de revenu disponible brut par habitant en 2018) et les inégalités de revenus plus marquées en Guadeloupe par rapport à la France entière, sont les principaux facteurs explicatifs des différences enregistrées. En 2011, les indices de Gini pour ces deux territoires s'élèvent respectivement à 0,42 et 0,29.

L'encours des crédits à la consommation, qui représente un tiers de l'encours sain des ménages en 2018, progresse toujours après la crise, à + 3,9 % en moyenne par an, mais ce rythme ralentit (- 2 points) par rapport à la période 2000-2008. Celui-ci accélère toutefois nettement entre 2015 et 2018, à + 6,9 % par an.

L'encours des crédits à l'habitat qui pèse pour deux tiers dans l'encours sain des ménages en 2018, décélère d'un point, pour s'accroître de 5,7 % en moyenne par an entre 2009 et 2018.

Progression contenue du surendettement

Le surendettement, qui traduit l'incapacité pour un ménage de faire face à l'ensemble de ses dettes bancaires et non bancaires (charges courantes : eau, électricité, loyer, etc.), reste contenu sur les deux dernières décennies en Guadeloupe.

Fin 2018, le nombre de dossiers déposés atteint 1,4 dossier pour 1 000 habitants, un taux de dépôt qui demeure faible par rapport au niveau national (3,0 dossiers pour 1 000 habitants). L'évolution du nombre de dossiers déposés en commission de surendettement suit celle de la conjoncture économique. Elle est toutefois plus volatile. En progression de 6,3 % en moyenne par an entre les années 2001 et 2008, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement chute en 2009 (- 15,5 %) en raison d'une baisse drastique de la consommation des ménages puis en 2012 (- 21,2 %) et affiche une progression plus modérée de 4,2 % en moyenne par an entre 2009 et 2018.

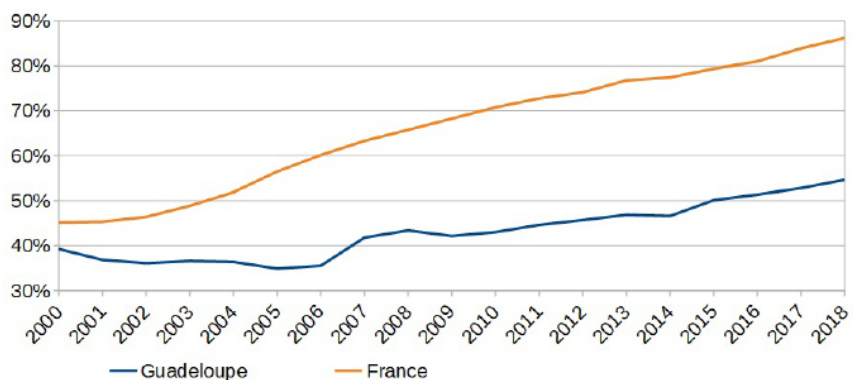
Entre 2016 et 2018, les dépôts de dossiers accélèrent, à l'instar de l'encours de crédits à la consommation octroyé aux ménages.

Les dispositifs de soutien à la consommation des ménages

- Les mesures de « rattrapage social » lancées dans les années 90 dans le cadre des politiques de convergence avec la France métropolitaine contribuent au soutien de la demande intérieure et permettent une hausse régulière du pouvoir d'achat en Guadeloupe jusqu'au milieu des années 2000. Cette progression est même supérieure à celle observée au niveau national.
- En 1996, le SMIC des Antilles-Guyane rattrape le niveau national.
- Le revenu minimum d'insertion (RMI) dans les DOM est mis en place le 1er janvier 1989 comme en France métropolitaine. Son montant est cependant inférieur de 20 % à la moyenne métropolitaine. L'alignement du montant du RMI perçu dans les DOM sur celui de la France métropolitaine n'est effectif qu'en janvier 2002. Côté prestations sociales, le régime des allocations familiales est aligné sur la métropole en 1994, avec des aides destinées aux familles modestes avec enfants.
- En 2001, la prime pour l'emploi (PPE) est un complément de revenu versé par l'État français aux personnes occupant un emploi à faible salaire, afin de creuser l'écart entre les revenus du travail et les revenus d'inactivité.
- Le revenu de solidarité active (RSA), créé en 2009, n'est étendu aux DOM qu'en 2011. Le « RSA socle » vient remplacer le RMI et l'allocation de parent isolé et le « RSA activité » se substitue aux différents mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité.
- Dans les DOM, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) est créé en 2009 pour répondre aux crises sociales qui touchent les départements d'Outre-mer et pour répondre à la demande d'augmentation de pouvoir d'achat. Il coexiste avec le RSA. Cette mesure spécifique de soutien aux travailleurs disposant des revenus les moins élevés est une prestation financée par l'État, versée aux salariés titulaires d'un CDI, CDD ou contrat d'intérim d'une durée supérieure ou égale à un mois, ayant un revenu salarial inférieur ou égal à 1,4 SMIC mensuel.
- Dans la plupart des géographies d'Outre-mer, le RSTA est versé de manière transitoire jusqu'à fin mai 2013, date à partir de laquelle seul le RSA continue de s'appliquer.
- Depuis 2009, suite aux crises sociales qui touchent les départements d'Outre-mer et pour répondre à la demande d'augmentation de pouvoir d'achat, un dispositif de bouclier qualité-prix est mis en place pour limiter les prix sur 1 500 produits de première nécessité.
- Le 1er janvier 2016, la prime d'activité entre en vigueur et vient fusionner le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). Le RSA socle reste en vigueur.

20 Évolution du taux d'endettement des ménages

Endettement bancaire rapporté au revenu disponible brut (%)



Source : Iedom, Banque de France, Insee

D'autres phénomènes récents expliquent également cette évolution, à savoir un effort d'information du public important réalisé par le secrétariat de la Commission de surendettement, le renforcement de l'action de certaines associations en faveur de la population surendettée et le recours plus systématique aux expulsions locatives par les bailleurs sociaux.

La structure de la dette des personnes concernées et le profil des surendettés évolue peu entre les années 2000 et 2018. En 2018, l'endettement médian est de 23 737 €, soit un niveau plus élevé que dans

les autres DOM et les COM (20 388 €), et qu'au niveau national (19 426 €). Les dettes financières représentent 71,9 % de l'endettement global des Guadeloupéens et concernent 84,7 % des dossiers. Les dettes immobilières en constituent ainsi la part la plus importante (40,1 % de l'endettement global), suivies des dettes à la consommation (29,4 % de l'endettement global). Les dettes de charges courantes comptent pour 13,4 % de l'endettement global et concernent 90,6 % des dossiers. La typologie des surendettés se caractérise par une prépondérance de personnes seules avec un faible niveau de ressources.

L'investissement des ménages dopé par des faibles taux d'intérêt

L'investissement marque le pas depuis la crise de 2009. Il progresse de 1,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2018 au lieu de + 4,5 % sur la période précédente. Il n'a pas encore retrouvé le niveau de 2008. En 2014, l'investissement est réalisé à 32 % par les ménages, à 30 % par les sociétés non financières et à 37 % par les administrations publiques. Cette structure a beaucoup évolué depuis 2000 où les ménages réalisaient seulement 22 % de l'investissement total, les sociétés non financières 58 % avant d'être fortement impactées par la crise de 2009, et le secteur public était moins présent avec 18 % de l'investissement total.

L'investissement des ménages continue sa progression, au même rythme que sur la période pré-crise (+ 5,3 % par an) entre 2009 et 2014, malgré une population qui diminue. L'investissement est soutenu par différents dispositifs de défiscalisation pour l'investissement locatif (Girardin en 2003, Scellier en 2008 relayé par Duflot en 2014 puis Pinel en 2015) et boosté par le contexte de taux d'intérêts historiquement bas. Les taux de rémunération des placements financiers sont divisés par cinq depuis 2008 pour atteindre 0,78 % en 2018 et les ménages se tournent naturellement vers l'investissement avant l'épargne.

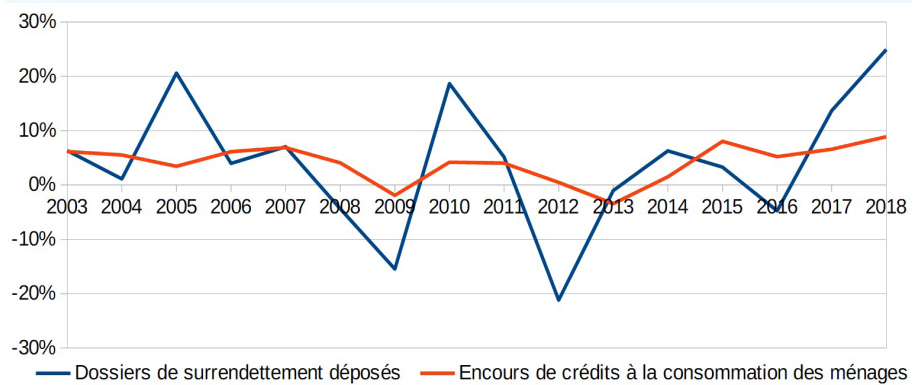
La structure des crédits accordés aux ménages évolue en faveur des crédits à l'habitat : l'encours de ces derniers s'établit aux deux tiers de l'encours sain des ménages en 2018, au lieu de 60 % en 2000. A l'inverse, la part des crédits à la consommation pèse pour un tiers de l'encours sain en 2018, en baisse de 7 points depuis 2000.

En 2014, le taux d'investissement des ménages rapporté au revenu disponible brut gagne un point par rapport à 2000 et s'élève à 8 % (9,1 % en France en 2014). Cela confirme leur tendance à faire confiance aux investissements immobiliers. L'encours des crédits à l'habitat continue sa progression, à + 5,7 % en moyenne annuelle sur la période récente au lieu de + 6,8 % avant la crise de 2009, tandis que l'épargne financière décélère (+ 1,9 % entre 2009 et 2018 après + 9,2 % entre 2000 et 2008).

L'investissement des entreprises en berne suite à la crise

Les sociétés non financières en revanche revoient leurs investissements à la baisse depuis la crise : ces derniers plongent de - 6,8 % par an sur 2009-2014 (+ 3,2 % pour la France entière) au lieu de + 1,8 % sur 2000-2008 (+ 4,9 % pour la France entière). Les entreprises adoptent une attitude prudente et ne veulent pas s'endetter, en particulier

21 Évolution du surendettement et de l'encours des crédits à la consommation (%)



Source : Iedom.

22 Les ménages trouvent une valeur refuge dans l'habitat tandis que l'investissement des entreprises s'écroule après la crise

Evolution de l'investissement par agent économique en moyenne annuelle (%) avant pendant et après la crise de 2009 et poids dans l'investissement de chaque secteur institutionnel (%)

	2000-2008	2008-2009 (crise sociale)	2009-2014	Poids 2014
Total Investissement	4,5	-15,2	1,4	100
Ménages	5,1	-0,8	5,3	32
Administrations publiques locales	13,5	-14,3	8,2	30
Sociétés non financières	1,8	-18,8	-6,8	30
Administration publique centrale	5,3	47	10,4	7
ISBLSM	-1,4	26,1	-6,7	1
Sociétés financières	-6,3	-7,9	20,1	0,5

Source : Insee, comptes économiques définitifs.

23 Les dépenses des collectivités locales progressent, l'investissement des sociétés non financières recule nettement

Evolution en moyenne annuelle par secteur institutionnel (%)

	2000-2008			2009-2014		
	Valeur ajoutée	Salaires	Investissement	Valeur ajoutée	Salaires	Investissement
Economie entière	5,4%	4,6%	4,5%	2,4%	2,1	1,4%
Sociétés financières	3,7%	2,7%	- 6,3%	3,0%	1,2	20,1%
Sociétés non financières	6,1%	4,6%	1,8%	3,3%	0,9	- 6,8%
Administrations locales	6,6%	4,8%	13,5%	5,4%	1,4	8,2%
Administrations centrales	4,7%	4,5%	5,3%	0,5%	1,5	10,4%

Source : Insee, comptes économiques définitifs, comptes nationaux

les petites entreprises. A partir de 2014, les encours de crédits à l'investissement redémarrent à + 3,4 % en moyenne par an sur 2014-2018 (au lieu de - 0,6 % sur 2009-2014). L'investissement des sociétés non financières de la France entière reste quant à lui dynamique sur 2014-2018, à + 4,3 % en moyenne par an.

L'investissement des collectivités locales se renforce

En 2014, 80 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales, 15 % par l'État et 5 % par les hôpitaux. Les investissements des collectivités locales ont plus que triplé entre 2000 et 2014 (soit + 9,4 % en moyenne par

an) tandis que les investissements des administrations centrales suivent le rythme de l'investissement total (+ 1,9 % sur 2000-2014).

Les investissements des collectivités locales se sont nettement renforcés et sont passés d'un poids moyen sur 2000-2008 de 14 % dans l'investissement total à 30 % en 2014. L'octroi de crédits à l'investissement retrouve quasiment son rythme de croissance d'avant crise à + 5,1 % par an entre 2009 et 2018 (après + 5,6 % par an sur la période 2000-2008 et une légère décélération de + 2,9 % entre 2008 et 2009).

La part des investissements réalisés par les administrations publiques centrales est stable (7 %).

Ralentissement des dépenses publiques

La consommation finale des administrations publiques progresse de 3,0 % par an depuis la crise de 2009 au lieu de + 6,0 % par an entre 2000 et 2008.

Administrations centrales et locales confondues, les salaires augmentent de 2,5 % par an depuis 2010, et les effectifs du secteur public de + 0,8 % par an (- 0,2 % par an dans le privé), soit une hausse du salaire moyen par tête de 1,7 % par an. Après avoir évolué en moyenne de 0,5 % par an depuis 2000, le point d'indice de la fonction publique est gelé entre 2010 à 2016. Il est revalorisé deux fois de 0,6 % en juillet 2016 et en juillet 2017 avant d'être à nouveau gelé. La hausse des salaires versés est donc liée principalement à la progression des agents dans leurs grilles indiciaires (changements d'échelon, de grade ou de corps).

Les salaires versés dans le domaine de la santé augmentent de 3,4 % en moyenne par an depuis 2010 et de + 1,7 % dans l'enseignement (+ 2,1 % pour l'économie entière). Cela s'explique d'une part par le vieillissement de la population qui entraîne des besoins accrus dans le domaine médical et d'autre part par les politiques publiques menées pour réduire le nombre d'enseignants.

Rapporté au PIB, le besoin de financement des administrations publiques représente 37 % du PIB en moyenne sur la période 2009-2014 (5,4 % pour la France). Il est en hausse de 8 points par rapport à la période avant crise (-2,6 points pour la France entière) en raison du coup de frein porté à l'économie en 2009.

Les dépenses locales en forte hausse

Les administrations publiques locales n'ont pas freiné leurs dépenses suite à la crise. Les salaires accélèrent à + 5,5 % en moyenne par an après la crise au lieu de + 4,6 % avant. L'investissement ralentit à + 8,2 % par an après + 13,5 % par an, mais avait beaucoup moins subi l'impact de la crise que les administrations centrales (- 14,3 %) et l'investissement a dépassé son niveau pré-crise dès 2011. Les consommations intermédiaires évoluent de + 3,3 % par an après la crise (+ 5,0 % auparavant).

Les administrations publiques centrales ont en revanche considérablement freiné leurs dépenses depuis la crise : l'évolution de leurs dépenses en salaires est tombée à + 0,2 % par an au lieu de + 4,5 % par an sur 2000-2008. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux décidé par le gouvernement en 2007 a en effet contribué à réduire les effectifs.

Les grands investissements publics des années 2010-2018

- 2012 : lancement des travaux pour un parc d'activités à l'aéroport (29 millions d'euros).
- 2014 : Inauguration du Terminal régional de l'aéroport Pôle Caraïbe (24 millions d'euros).
- 2015 : * Le groupe EDF inaugure le 12 juin la centrale thermique de Pointe Jarry d'une puissance 210 MW. Cette centrale a été construite pour remplacer celle de Jarry Nord, arrêtée le 31/12/2014 après trente ans d'exploitation.
 - * Inauguration du Mémorial ACTe par François Hollande (83 millions d'euros).
 - * Travaux du Grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) : drainage et travaux pour accueillir des porte-conteneurs d'une plus grande capacité (87 millions d'euros), puis inauguration de la gare maritime destinée aux voyageurs effectuant la traversée entre Basse-Terre et l'archipel saintois. (667 000 euros).
- 2017 : développement des centres-bourgs avec la mise aux normes parasismiques des écoles, l'amélioration de l'éclairage public, les équipements sportifs (70 millions sur quatre ans).
- 2018 : * Mise en place du cyclotron (580 millions d'euros dont 270 millions pour la construction).
 - * La Société Immobilière de la Guadeloupe participe à la mise en œuvre du Plan Logement Outre-mer, dont l'objectif principal est la construction ou la réhabilitation de 10 000 logements sociaux par an.
 - * Construction du futur Centre hospitalier universitaire (CHU) de Guadeloupe dont la livraison est prévue en 2022 et une mise en service en 2023 (580 millions d'euros).
- 2019 : achèvement du Family Plaza (investissement privé) : multiplexe avec un cinéma, des restaurants, un hôtel, une salle de sport (30 millions d'euros sur 5 ans).

24 Le taux d'importation en baisse depuis la crise de 2009

Chiffres clés sur le commerce extérieur, en millions d'euros et en part de PIB (%)

	Importations		Exportations				Taux d'ouverture (Exportations + Importations) / (2 x PIB)	Taux de couverture Exportations / Importations
	Montant	En part de PIB	Montant	En part de PIB	Montant	En part de PIB		
2000	2 182	43%	786	15%	328	6%	29%	36%
2009	2 479	33%	695	9%	232	3%	21%	28%
2018	3 253	35%	1 292	14%	545	6%	25%	40%
France 2018	755 600	32%	737 400	31%	56 514	2%	32%	98%

Source : données douanes ; Insee, comptes nationaux et comptes économiques définitifs ; Cerom, comptes rapides

Rapporté au PIB, le déficit commercial recule

En 2018, la Guadeloupe exporte pour 1,29 milliard d'euros de biens et services (y compris dépenses des touristes¹) et importe pour 3,25 milliards d'euros. La Guadeloupe exporte peu de biens et services. Le taux d'ouverture et le taux de couverture² de la Guadeloupe sont en effet de respectivement 25 % (32 % pour la France entière) et 40 % (98 % pour la France entière) en 2018.

Le déficit commercial³ atteint 1,96 milliard d'euros en 2018, soit 21 % du PIB. Ce taux est en importante baisse depuis 2000, où il s'élevait à 27 %, du fait d'une demande intérieure en retrait depuis la crise de 2009.

1 En comptabilité nationale, les dépenses des touristes sont comptabilisées comme des exportations

2 Taux d'ouverture : ratio des (importations + exportations) sur le double du PIB. Taux de couverture : ratio des exportations sur les importations

3 Solde des exportations - importations.

La demande atone limite les importations

L'économie guadeloupéenne étant de faible dimension et fortement tertiaisée, les importations alimentent une partie importante de la demande. Ainsi, le taux de dépendance est particulièrement élevé pour les produits industriels et ceux issus de l'industrie agro-alimentaire. En 2018, hors dépenses des touristes et correction CAF-FAB⁴ liée au coût du transport, le déficit commercial des biens et services provient à 67 % des biens manufacturés qui comprend notamment les véhicules automobiles, à 17% des produits pétroliers raffinés, à 16 % des produits des industries agro-alimentaires. Le taux d'importation⁵ de la Guadeloupe est de 35 % en 2018, en baisse de 8 points depuis 2000 suite à une demande inhibée par la crise. Il se rapproche ainsi du taux national (32 %).

4 Correction permettant de tenir compte des coûts de fret, d'assurance, impôts à l'export ou à l'import (FAB : franco à bord ; CAF : coût, assurance, fret)

5 Le taux d'importation est le ratio qui rapporte les importations au PIB.

Un taux d'exportation limité

Le taux d'exportation¹ de la Guadeloupe s'élève à 12 % en 2016, soit un faible taux comparativement au taux national (30 %) et des pays voisins (33 % en moyenne dans la Caraïbe, hors DFA²). En 2000, il était à 15 %, avant de diminuer progressivement pour atteindre sa valeur minimale (9 %) en 2009 du fait de la crise économique et sociale, puis il progresse de nouveau pour atteindre 14 % en 2018. Il est proche du taux d'exportations de la Martinique (13 % en 2018) et en deçà de celui de la Guyane (39 % en 2018) qui est porté par l'activité spatiale.

Ce faible taux d'exportation est la traduction d'un système de production principalement orienté sur le marché intérieur. La Guadeloupe est selon certains économistes également victime du «paradoxe insulaire» : l'éloignement des structures auxquelles la Guadeloupe est rattachée décourage l'échange - en particulier les exportations - en renchérissant les coûts de transport. D'autres obstacles entravent la capacité de la Guadeloupe à exporter : le coût élevé du travail, des infrastructures de commerce insuffisamment développées ou encore la forte appréciation de l'euro (en particulier pour les échanges avec les pays voisins). Ainsi, les avantages comparatifs de la Guadeloupe sont limités concernant les marchandises exportées.

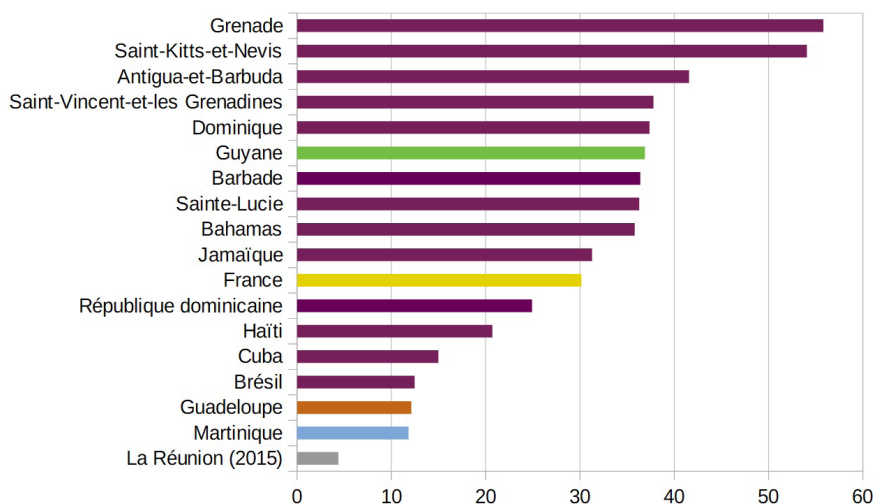
La France métropolitaine, principal partenaire commercial

La répartition des importations et des exportations en fonction des pays partenaires est stable dans le temps. A l'image des autres RUP, la Guadeloupe échange beaucoup avec son espace national et l'Union européenne. Ainsi, la France métropolitaine demeure le principal fournisseur de la Guadeloupe à qui elle achète près de 60 % de ses marchandises et vers qui elle exporte près de la moitié de biens et services. Les approvisionnements en provenance de la France métropolitaine et de l'Union Européenne sont relativement diversifiés : il s'agit de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

Les échanges avec les pays de la Caraïbe restent timides bien qu'en légère progression : les importations provenant de ces pays représentent 4,8 % en 2018 (3,1 % en 2000) et les exportations à destination de la Caraïbe 6,1 % en 2018 (1,9 % en 2000).

25 Les Antilles ont un faible taux d'exportation par rapport aux pays caribéens

Taux d'exportation de biens et de services (% du PIB) dans la Caraïbe et en France en 2016



Source : FMI, comptes économiques rapides Insee, comptes nationaux

26 La France métropolitaine, principal partenaire des échanges commerciaux

Répartition des importations et des exportations de biens selon leur provenance en 2018 (en %)

Provenance / Destination	Importations	Exportations
France métropolitaine	58	44
Union européenne hors France	13	7
Etats-Unis	7	2
Chine	4	
Martinique	3	16
Caraïbe ACP	3	3
Caraïbe hors ACP	2	3
Guyane	0	17
Autres	10	9
Total	100	100

Source : Insee, Douanes.

Les Accords de Partenariat Économique (APE), une opportunité pour intensifier les échanges régionaux de la Guadeloupe.

L'octroi de mer est le seul outil défensif spécifique dont dispose la Guadeloupe pour compenser les surcoûts de production liés à sa situation ultrapériphérique et bénéficier d'un atout concurrentiel. Il s'agit d'une fiscalité indirecte sur la consommation qui est appliquée de manière différenciée entre les produits importés et les produits locaux, moins taxés, en vue d'encourager l'activité locale.

Mais en octobre 2008, les Accords de Partenariats Économiques (APE) entre l'UE et les pays ACP de la Caraïbe ont instauré l'ouverture des marchés caribéens aux produits guadeloupéens et ils vont également aller plus loin dans l'exemption de taxes douanières et de quotas des produits caribéens exportés vers les DFA. La Guadeloupe a largement subi les préférences commerciales accordées à ses voisins caribéens du groupe ACP : elle doit faire face aux fortes barrières (tarifaires ou non) érigées à l'entrée de ses produits. Elle a cependant obtenu certaines dispositions particulières de protection dans le cadre de ces APE :

- L'exclusion de la libéralisation des importations de bananes et de sucre en provenance des pays ACP sur une période de 10 ans (renouvelable une fois), lui permettant de maintenir les droits de douane sur ces produits.
- Une clause de sauvegarde spéciale a été intégrée, applicable à tous les produits, l'autorisant à rétablir temporairement les droits de douane en cas de déséquilibre de la concurrence avec les pays ACP.

¹ Le taux d'exportation est le ratio qui rapporte les exportations au PIB.

² DFA : Département français d'Amérique

Le tourisme porte les exportations

La structure des exportations est comparable en 2000 et en 2018. Le poste principal reste les dépenses des touristes hors transports qui pèsent pour un peu plus de 40 % des exportations.

Après une progression depuis les années 1990 jusqu'à 2000, les dépenses touristiques diminuent sur la période 2000-2008 (- 1,6 % en moyenne par an) en partie du fait d'une offre très concurrentielle des pays du Maghreb. Elles s'effondrent en 2009 avec la crise économique et sociale, à - 20 %. Après un effet rebond en 2010 (+ 19 %) elles ne cessent de croître à rythme très soutenu, de + 9 % en moyenne par an sur 2010-2018, dans un contexte de faible inflation (+ 1,0 %), soit une hausse moyenne en volume à + 8 % par an. Leur part dans les exportations est de 42 % en 2018, soit la même part qu'en 2000.

Hors transport aérien, les dépenses des touristes pèsent pour 6 % du PIB en 2018 (6,4 % en 2000). La part du PIB liée aux dépenses des touristes dont transports, est de 10 % en 2000 en Guadeloupe. Cette performance touristique reste néanmoins en deçà de celles réalisées par la plupart des pays insulaires voisins caribéens. Antigua-et-Barbuda arrive en tête de classement avec des dépenses touristiques qui représentent la moitié du PIB en 2017. La Dominique a également beaucoup développé le tourisme durant cette période et le tourisme pèse pour un tiers du PIB en 2017.

Viennent ensuite les exportations de transport, composées majoritairement des billets d'avion achetés par les touristes pour venir en Guadeloupe, avec un poids à 31 % en 2018, soit + 5 points entre 2000 et 2018. Au cours de cette période, les exportations de transports ont connu deux coups d'arrêt liés à la baisse des prix du carburant en 2014 et en 2016. Cependant, hormis, ces deux années, ces exportations progressent rapidement, à un rythme moyen de + 4 % par an sur 2000-2018. Cette hausse est toutefois à nuancer par l'évolution du prix des carburants, le cours du Brent ayant augmenté de 4 % en moyenne annuelle sur la période.

Enfin, les exportations de biens manufacturés représentent 8,9 % du total des exportations en 2018. Il s'agit pour 70% d'entre elles de réexpéditions vers la France métropolitaine et la Martinique.

27 Les dépenses touristiques portent les exportations

Structure des exportations par produit en 2000, 2009 et 2018 (%)

Répartition des exportations par produit (%)	2000	2009	2018
Dépenses des touristes (hors transports)	41,7	33,3	42,2
Transports	25,6	27,9	30,6
Biens manufacturés	6,3	9,8	8,9
Produits agro-alimentaires	7,8	8,1	6,8
dont Sucre et rhum	4,8	5,8	4,2
Industrie extractive, énergie, eau, et gestion des déchets	8,0	9,8	5,8
Autres services	6,3	8,0	4,1
Produits agricoles	4,4	3,1	1,5
dont Banane	3,5	2,5	1,3
Total	100	100	100

Source : Insee, comptes économiques définitifs et rapides.

28 Les dépenses touristiques retrouvent leur rôle de soutien au PIB en 2018

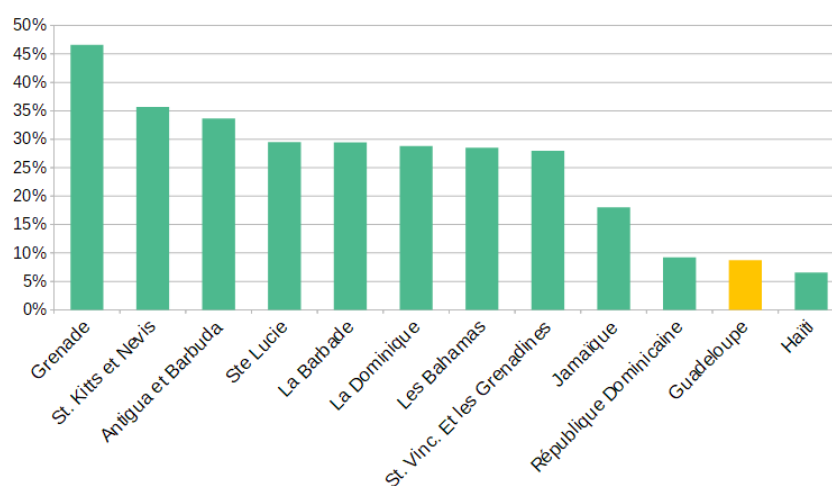
Dépenses touristiques hors billet d'avion (millions d'euros) et en part de PIB (%)



Source : Insee, comptes économiques définitifs et Cerom, comptes rapides

29 Le tourisme guadeloupéen moins contributeur au PIB que ses voisins caribéens

Part des dépenses touristiques dont billet d'avion dans le PIB (%) dans la Caraïbe



Source : FMI ; Insee comptes économiques définitifs et Cerom, comptes rapides

Ralentissement entre 2010 et 2018, en résumé

L'analyse des agrégats macro-économiques de l'approche demande du PIB est révélatrice des changements de comportements des ménages et des entreprises suite à la crise. Les ménages sécurisent leurs revenus en investissant dans l'immobilier et profitent des faibles taux d'intérêt. La consommation des administrations publiques joue son rôle de soutien de l'économie. A cause du climat d'incertitude post-crise, les entreprises freinent drastiquement leurs investissements et il leur faudra plusieurs années avant de retrouver un niveau de valeur ajoutée comparable à celui d'avant-crise. La partie qui suit a vocation à détailler l'impact de la crise sur les entreprises à travers l'analyse de la valeur ajoutée, des salaires, de l'emploi et de l'investissement par grand secteur d'activité.

L'activité des entreprises redémarre en 2014

En 2018, la valeur ajoutée de l'économie s'établit à 8,6 milliards d'euros soit 0,4 % de celle de la France entière. Les salaires représentent 64 % de la valeur ajoutée, un poids plus important que pour la France entière (59 %), mais la pression des charges sociales, impôts et taxes est moins forte. Ainsi, le taux de marge guadeloupéen de 35 % est comparable à la valeur nationale (33 %).

La crise de 2009 a mis un coup de frein à la progression de la valeur ajoutée, même si le niveau avant crise est atteint de nouveau en 2011 : la valeur ajoutée progresse en moyenne de 2,4 % par an sur 2009-2018 au lieu de + 5,4 % entre 2000 et 2008. Les salaires ralentissent également à + 1,9 % par an après 2009 au lieu de + 4,6 % avant 2009.

80 % de la valeur ajoutée produite par le secteur tertiaire

Comme dans les autres DOM, l'économie guadeloupéenne est très tertiaisée et le poids des services dans la valeur ajoutée est plus élevé que la valeur nationale. En 1970, ils représentaient déjà plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'archipel. Conséquence directe du déclin agricole et de la faible présence industrielle, le poids du tertiaire a augmenté. En 2018, la valeur ajoutée de ce secteur pèse pour 84 % (79 % en France). Le secteur secondaire (construction, industrie) concentre 14 % de la valeur ajoutée totale (19 % en France) et le secteur primaire (agriculture, pêche) 2 %, comme la France.

Des petites entreprises sur un marché étroit

Le tissu entrepreneurial guadeloupéen est composé à 97 % de petites entreprises en 2017. Près de 80 % des entreprises n'ont pas de salarié. Les sociétés de plus de 20 salariés ne représentent que 0,8 % des entreprises, cette proportion étant deux fois plus élevée sur la France entière. Un tissu composé de petites entreprises présente des avantages : une adaptabilité à la demande locale et une proximité avec la clientèle. En revanche, les petites entreprises présentent plus de difficultés pour obtenir des financements ou accéder aux marchés extérieurs.

Les créations d'entreprises plongent en 2009 pour plusieurs années avant que ne se rétablisse un climat de confiance. Il faut attendre 2015 pour que les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs ne se redressent sans toutefois retrouver le niveau pré-crise, et la fin 2017 pour que les créations d'entreprises individuelles (dont micro-entrepreneurs) repartent à la hausse.

L'énergie se développe, l'agriculture se rétracte

L'évolution de la répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité confirme la tendance amorcée depuis 1990. La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur primaire recule de 1,3 point entre 2000 et 2008 et de - 0,5 point entre 2009 et 2018 pour atteindre 2 % (- 2,7 points entre 1990 et 2018).

Celle du secteur secondaire gagne 2,9 points entre 2009 et 2018 après avoir été stable entre 2000 et 2008. Cela s'explique par le développement du secteur de l'industrie (+ 2,9 points entre 2009 et 2018 et + 3,5 % depuis 1990¹) dont la valeur ajoutée pèse pour 9,3 % du total en 2018, et plus particulièrement du fait de l'expansion du secteur de l'énergie.

Après s'être contractée dans les années quatre-vingt-dix (- 5,1 points entre 1990 et 2018), la part de la richesse dégagée par le secteur de la construction stagne depuis les années 2000 pour atteindre 4,7 % de la valeur ajoutée totale en 2018.

L'emploi salarié privé reste contenu et le taux d'investissement baisse

Entre 2009 et 2018, les effectifs salariés et non salariés confondus progressent de 0,9 % en moyenne par an (+ 0,7 % pour la France entière), soit nettement moins que sur la période précédente, avec + 2,5 % sur 2000-2008 (+ 0,8 % pour la France entière²). En 2018, les effectifs salariés relèvent à 36 % du public (34 % en 2010) et à 64 % du privé (66 % en 2010). Sur la France entière, les effectifs salariés se répartissent à hauteur de 23 % dans le public et 77 % dans le privé.

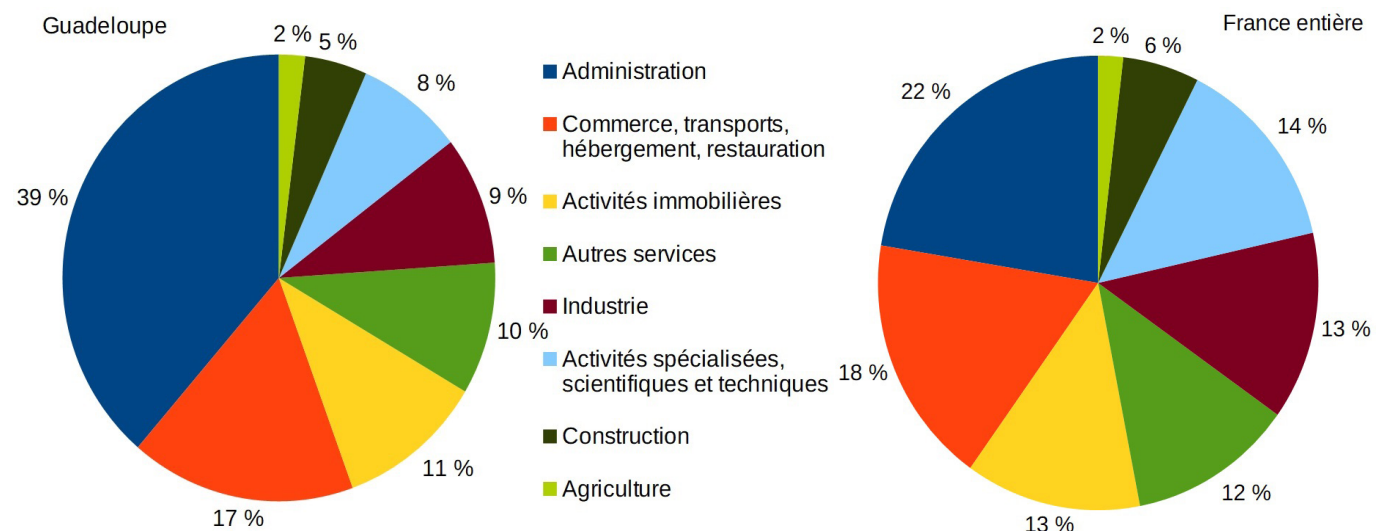
L'emploi salarié pâtit de la crise et stagne entre 2010 et 2018 (+ 0,2 % par an) pour s'établir à 120 100 emplois au dernier trimestre 2018. Il croît ainsi moins vite que le PIB en volume (+ 1,3 % par an depuis 2010).

¹ Sous-entendu entre 1990 et 2018.

² Source : données Acoss.

30 Une tertiarisation importante

Répartition de la valeur ajoutée en Guadeloupe et pour la France entière en 2018 (%)



Source : Insee, comptes économiques rapides, comptes nationaux.

Il en ressort une progression de la productivité globale apparente par actif occupé de + 1,1 % par an depuis 2010, comparable à celle des années 1990-2000 (+ 1,2 %).

Dans le secteur marchand, la productivité en équivalent temps plein augmente de 1,7 % par an depuis 2012 (+ 1,5 % pour la France entière) : la valeur ajoutée progresse tandis que les effectifs salariés stagnent. Dans le secteur principalement non marchand, la productivité en équivalent temps plein est stable.

Des effectifs stables dans le secteur non marchand

En 2018, le secteur principalement non marchand pèse pour 44 % dans le total des effectifs salariés, et pour 48 % dans la rémunération des salariés. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein est à 31 170 euros¹ (2 597 par mois), soit 11 % de plus que la France entière, un écart qui s'explique par la sur-rémunération de 40 % appliquée dans la fonction publique en Guadeloupe. Depuis 2010, les effectifs n'évoluent quasiment pas, à + 0,4 % en moyenne par an. Les salaires versés augmentent de + 2,1 % par an, en lien avec le glissement vieillissement technicité (GVT).

2017, l'emploi salarié privé redémarre

Les effectifs salariés du secteur marchand stagnent depuis 2010 (- 0,2 % par an entre 2010 et 2018). En particulier, les secteurs de l'agriculture et de la construction perdent beaucoup d'emplois en raison d'une surface agricole utile (SAU) qui ne cesse de diminuer pour le premier et d'un investissement en berne pendant plusieurs années consécutives pour le second. Dans l'industrie, les effectifs salariés progressent à + 1,3 % par an, un rythme un peu inférieur à celui de la valeur ajoutée du secteur.

Ce n'est qu'au dernier trimestre 2017 que les effectifs salariés du privé repartent à la hausse et qu'au troisième trimestre 2019 qu'ils atteignent le niveau 2010. Cela fait suite au redémarrage des créations d'entreprises fin 2015 qui doivent consolider leur activité avant d'embaucher.

Le salaire brut moyen en équivalent temps plein dans le secteur marchand s'établit à 32 673 euros par an (soit 2 723 euros par mois) en 2018, soit un écart de - 11 % par rapport à la France entière. Entre 2008 et 2018 pour les personnes à temps complet, le salaire moyen par tête évolue peu, à + 0,9 % en moyenne par an (+ 1,1 % sur la France entière).

Un taux de marge proche du national

Les sociétés non financières pèsent pour 90 % dans la valeur ajoutée du secteur marchand. Entre 2000 et 2008, elles améliorent leur taux de marge qui atteint 29 %. Après la crise les salaires diminuent, mais moins que la valeur ajoutée, car les emplois sont en partie maintenus. Ainsi le taux de marge recule à 21 %, pour se redresser ensuite et retrouver le niveau pré-crise à 29 % en 2014 (30 % pour la France).

Les sociétés financières dégagent 10 % de la valeur ajoutée du secteur marchand. Leur taux de marge s'améliore après la crise pour s'établir à 45 % en moyenne sur 2009-2014 au lieu de 39 % sur 2000-2008. Suite à la crise, les sociétés financières cherchent à maîtriser leurs effectifs salariés pour

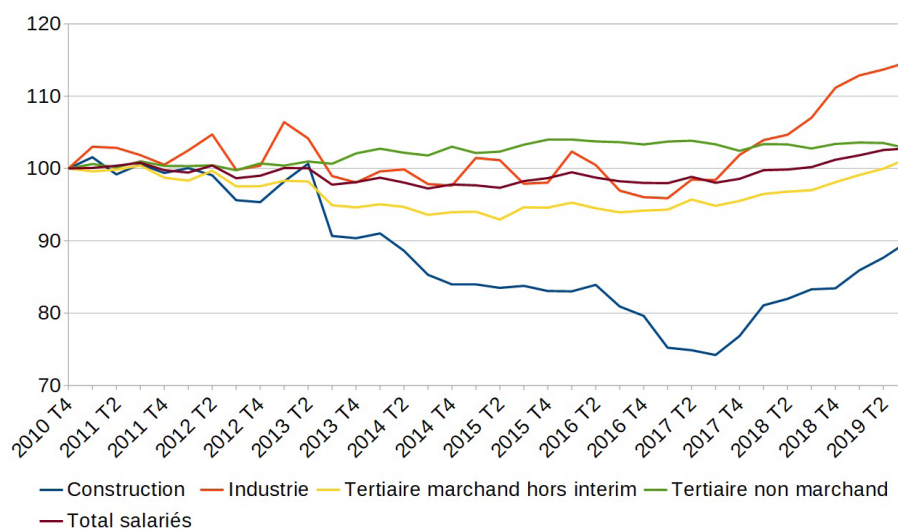
améliorer leurs bénéfices. Ces derniers sont gérés par le siège de l'entreprise, situé la plupart du temps en France métropolitaine : 93 % des crédits sont octroyés par des entreprises dont le siège est implanté en France métropolitaine.

L'investissement des entreprises en chute libre jusqu'en 2014

Le taux d'investissement secteurs public et privé confondus est de 19 % en 2018, un taux bien inférieur à celui de 2008 (23 %) du fait du recul important de l'investissement des sociétés non financières. En France le taux d'investissement est plus élevé. Après avoir chuté de 2 points juste après 2009 il se redresse pour retrouver son niveau d'avant-crise à 26 % en 2018.

31 La construction perd beaucoup d'emplois salariés depuis les années 2010

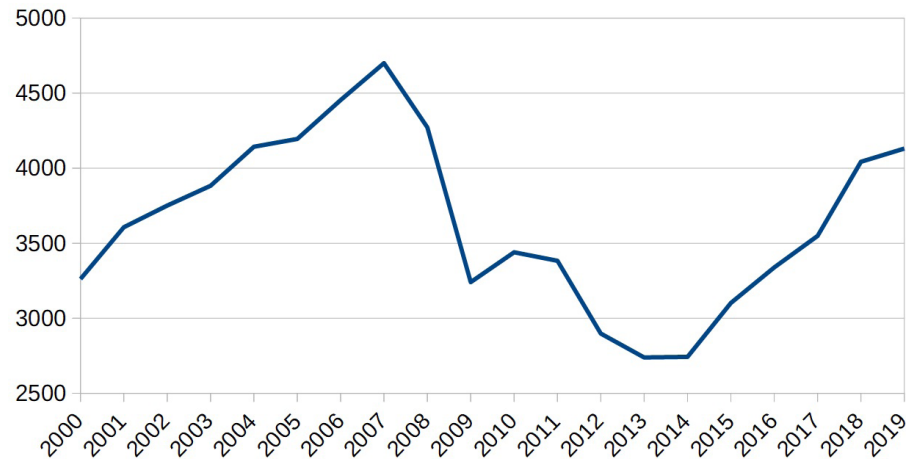
Evolution des effectifs salariés trimestriels CVS en base 100 au 4^e trimestre 2010



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles CVS Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

32 Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs redémarrent à partir de 2015

Evolution du nombre de créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs par an



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements, données trimestrielles brutes, hors micro-entrepreneurs.

¹ Sources : Insee, DADS 2018. Salariés hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés.

Le taux d'investissement des sociétés non financières par rapport à la valeur ajoutée s'établit à 20,2 % en moyenne sur 2009-2014 (22,4 % en France), soit - 13 points par rapport à la période 2000-2008. Après la crise de 2009 les entreprises restent très prudentes et investissent peu jusqu'à 2013 alors qu'avant la crise leur taux d'investissement était supérieur à celui de la France entière. Le taux d'autofinancement¹ s'améliore mécaniquement avec la chute de l'investissement et s'établit à 85 % (90 % pour la France) sur 2009-2014 après 60 % sur 2000-2008.

En 2017, l'investissement se concentre sur peu d'entreprises en Guadeloupe : les 5 % d'entreprises qui investissent le plus représentent 90 % de l'investissement total. Près des deux tiers des entreprises guadeloupéennes n'ont, quant à elles, réalisé aucun investissement cette année-là. Le secteur des activités immobilières réalise 44 % des investissements réalisés par les sociétés non financières : construction d'immeubles à appartements, d'immeubles de bureaux et d'entrepôts pour la location et l'exploitation. Le secteur de l'énergie est le 2e investisseur avec 13 % de l'investissement des sociétés non financières : il concerne principalement la construction du parc éolien situé dans la commune de Sainte-Rose, mais également l'achat de turbine et de foreuse pour la centrale géothermique de Bouillante. Le niveau élevé des investissements réalisés intervient dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. L'État et la Région ont élaboré conjointement le

¹ Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute (bénéfice avant investissement) sur la formation brute de capital fixe.

projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Guadeloupe 2016-2023 dont l'objectif ambitieux vise une autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon de 2030.

Le taux d'investissement des administrations publiques s'élève à 17 % en 2014. Les administrations publiques locales réalisent 80 % de ces investissements et les administrations centrales les 20 % restants, résultat de la politique de décentralisation de l'État. En 2000, le partage était plus équilibré avec 63 % pour les administrations locales et 37 % pour les administrations centrales.

Les crédits à l'équipement en hausse

L'encours de crédits octroyés aux entreprises est le plus impacté par la crise comparé aux autres agents économiques. En hausse de 9,7 % en moyenne par an sur la période 2000-2008, il chute de 16,2 % en 2009 puis s'inscrit à un rythme de croissance modéré, soit + 2,5 % par an entre 2009 et 2018.

Dans ce contexte de ralentissement, l'intérêt des entreprises porte majoritairement sur les crédits à l'équipement, qui composent 85 % des crédits à l'investissement et près de la moitié de l'encours sain total des entreprises en 2018. Ainsi l'encours des crédits à l'investissement redémarre à partir de 2014 et retrouve en 2015 le niveau avant-crise. Entre 2015 et 2018 cette progression se poursuit au rythme soutenu de + 7,9 % en moyenne par an, après - 1,0 % par an entre 2009 et 2014.

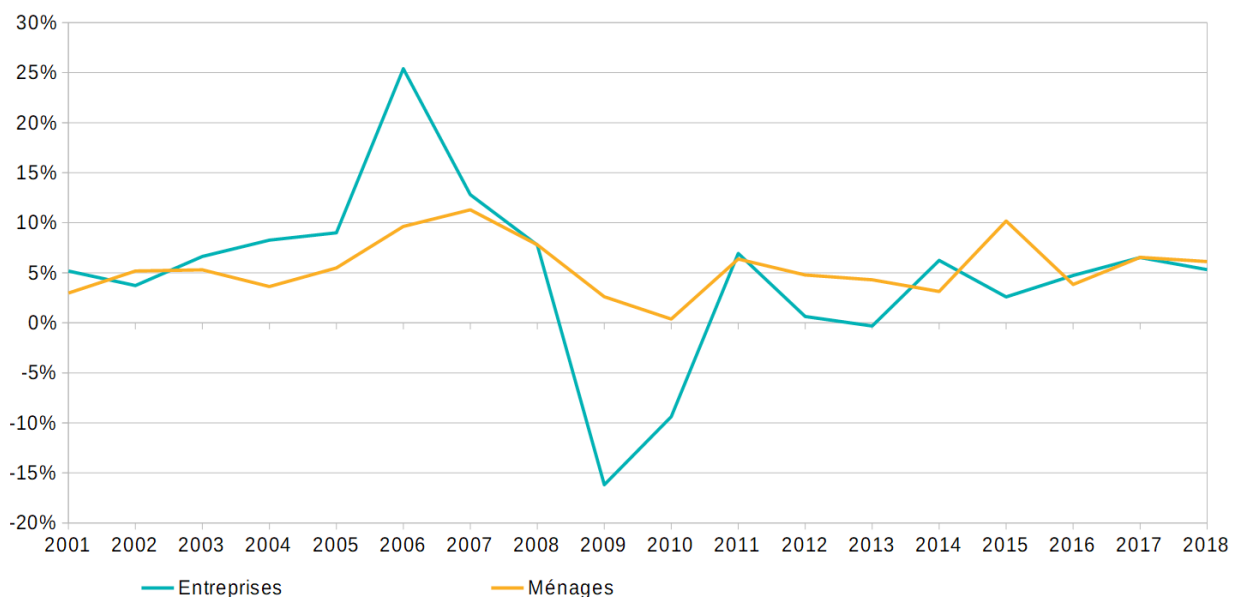
Pour sa part, l'encours de crédits immobiliers (43 % de l'encours sain en 2018) croît en moyenne de 3,8 % par an à partir de 2009 après + 7,9 % par an auparavant. Les entreprises mobilisent de moins en moins de crédits d'exploitation et l'encours associé diminue ainsi de 3,1 % par an entre 2009 et 2018. Leur part dans l'encours sain des entreprises diminue de moitié entre 2000 et 2018 pour atteindre 8,5 %.

Des aides qui profitent davantage aux petites entreprises

En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1er janvier 2015, à la baisse des charges. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises où les salaires sont en moyenne inférieurs. Ces mesures contribuent à améliorer le taux de marge des entreprises et participent à la relance de l'emploi en 2017². L'emploi intérimaire connaît une ascension fulgurante depuis la fin 2012 et double en six ans pour atteindre 2 100 emplois à la fin 2018. Les nouvelles lois travail, promulguées par le gouvernement en fin d'année 2018 pour permettre une réelle flexibilité du travail devraient conforter le mouvement haussier de ce type de contrat.

² L'entrée en vigueur le 1er janvier 2013 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) permet de réduire le coût du travail. Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés dont la rémunération brute est inférieure à 2,5 SMIC. Dans les DOM, son taux est compris entre 6 % et 9 % selon les années (entre 4 % et 7 % pour la France hexagonale).

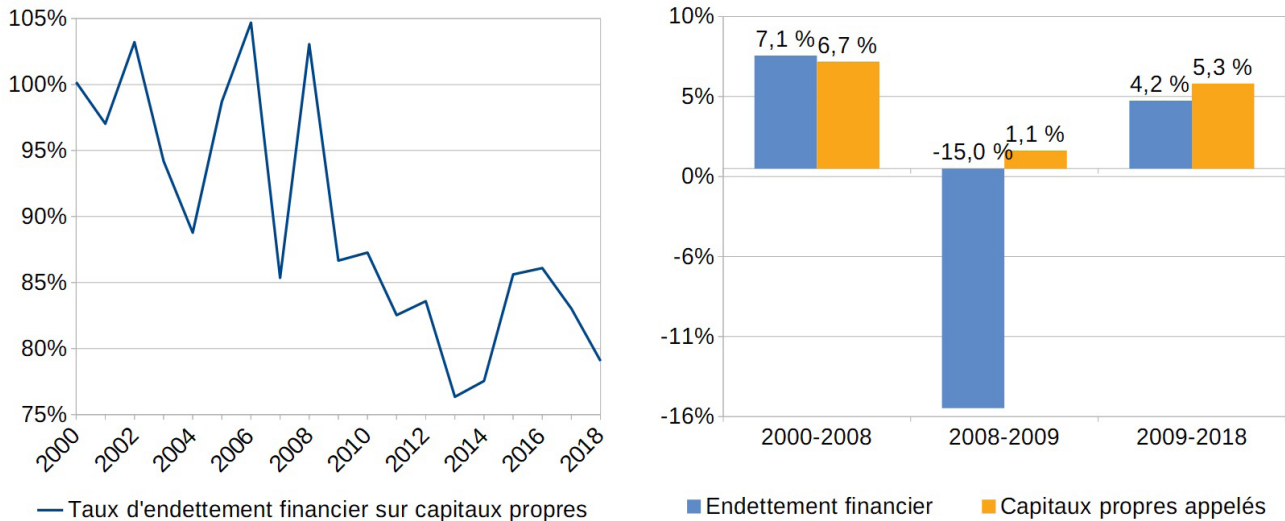
33 Évolution de l'encours de crédits sain aux entreprises et aux ménages de Guadeloupe (%)



Source : Iedom, Surfi.

34 Évolution du taux d'endettement des SNF et de ses composantes en Guadeloupe

Evolution du taux d'endettement financier, de l'endettement financier et des capitaux propres appelés (%)



Source : ledom- Données Fiben cylindrées

L'endettement des sociétés en berne

Le taux d'endettement des sociétés non financières (SNF) s'inscrit en nette baisse entre 2000 et 2018, passant de 100,2 % en 2000 à 79,1 % en 2018. Le comportement des SNF guadeloupéennes se rapproche de celui des petites et moyennes entreprises (PME) de l'hexagone en matière d'endettement. Le taux d'endettement de ces dernières s'établit à 76 %¹ en 2018, bien en deçà des entreprises de taille intermédiaire (101 %) et des grandes entreprises (115 %). Depuis 2011, les PME de l'hexagone connaissent d'ailleurs également un mouvement baissier en matière de taux d'endettement.

Alors que l'endettement financier des SNF guadeloupéennes progressait en moyenne plus rapidement que leurs capitaux propres appelés avant la crise, le rapport s'inverse pendant et après celle-ci, permettant au taux d'endettement de nettement diminuer. Cette baisse s'accompagne d'un renforcement de la solidité financière des SNF. Le poids des capitaux propres appelés dans le total de bilan de celles-ci passe ainsi de 28,9 % en 2000 à 35,3 % en 2018.

Après la crise, les entreprises maîtrisent leurs dépenses et contiennent leurs investissements. L'analyse sectorielle qui suit permet d'évaluer l'impact de la crise sur les différentes branches d'activité.

Baisse des emplois agricoles

La place de l'agriculture est désormais réduite dans toutes les RUP. En Guadeloupe, la part dans la valeur ajoutée de l'économie de l'agriculture était supérieure à 20 % en 1970, elle n'est plus que de 2 % en 2018.

Au niveau national, elle pesait pour près de 7,5 % en 1970 et pour 1,8 % en 2018. L'activité reste néanmoins indispensable pour maintenir le développement des industries agro-alimentaires (IAA).

Signe de cette perte de vitesse, la surface agricole utile (SAU) et l'emploi diminuent. Selon le recensement agricole, la SAU des exploitations a réduit de moitié depuis 1973 (- 28 % entre 2000 et 2018).

Rapportée à la superficie de la Guadeloupe, la SAU des exploitations représente 19 % en 2018 au lieu de 35 % en 1973. La baisse de la SAU concerne majoritairement la canne (28 points), la banane (24 points) et les tubercules (9 points).

Le nombre d'exploitations suit également cette tendance et a été divisé par trois depuis les années 1980, principalement

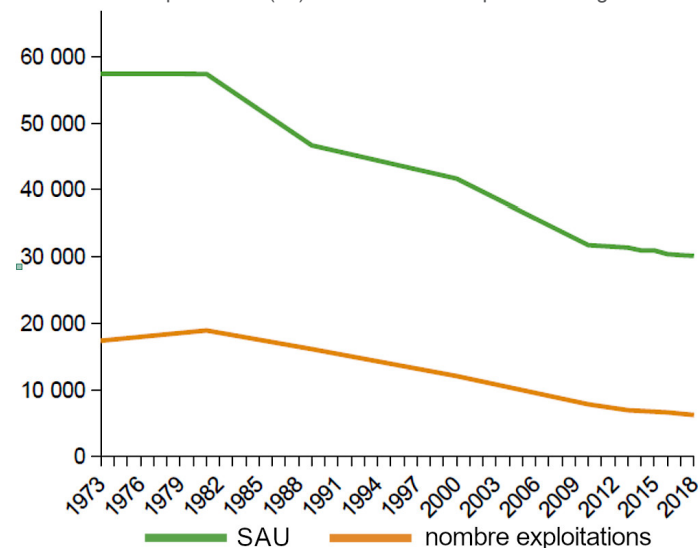
du fait de regroupements d'exploitations agricoles. Selon l'Agreste, le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants chute de 60 % entre 1981 et 2013, de même que le nombre de salariés permanents.

La banane et la canne à sucre sont les deux grandes cultures d'exportations de Guadeloupe occupant plus de 50 % des surfaces agricoles utiles des exploitations (SAU) : 45 % sont dédiées à la canne, 7 % à la banane, et la moitié restante aux cultures de fruits et légumes ou terres arables.

La filière biologique, embryonnaire en Guadeloupe, commence à trouver un écho parmi les producteurs. En 2018, 63 exploitations sont certifiées en agriculture biologique et occupent 0,9 % de la SAU totale soit 272 ha, dont 52 ha en conversion.

35 La SAU des exploitations agricoles réduite de moitié depuis les années 1970

Evolution de la SAU des exploitations (ha) et du nombre d'exploitations agricoles



Source : Agreste, recensement agricole – Statistique agricole annuelle

¹ Source : Banque de France, « La situation des entreprises en France en 2018 : les PME tirent leur épingle du jeu. », janvier-février 2020

La production de fruits, légumes et rhum en hausse depuis les années 1980

La production de fruits a connu un important développement depuis les années 1980. La production en tonnes de melons, ananas et agrumes réunis a quasiment quadruplé, portée par la production de melons dont la production a été multipliée par 17 entre 1981 et 2018 pour atteindre 5 492 tonnes en 2018.

La production d'ananas augmente de moitié sur cette période (2 363 tonnes en 2018) et celle des agrumes quadruple presque (1 440 tonnes en 2018). Cependant ces bons résultats sont à nuancer : le pic de production survient dans les années 2010 et la surface agricole ainsi que les tonnages diminuent à nouveau depuis quelques années même s'ils restent pour le moment supérieurs aux productions des années 1980.

La production en tonnes de légumes progresse également depuis les années 1980, mais dans une moindre mesure (+ 21 %), avec un tonnage de 23 416 en 2018, pour un maximum de production atteint en 2008. La SAU associée a toutefois progressé de 4,5 % entre 1980 et 2018.

La production de tubercules en revanche a radicalement reculé (- 84 % depuis 1981) avec 4 091 tonnes en 2018, de même sur la SAU associée (- 83 %). Outre de grosses sécheresses, suite à la mise en évidence de la pollution des sols au chlordécone, les surfaces plantées en tubercules n'ont cessé de diminuer à compter de 2003.

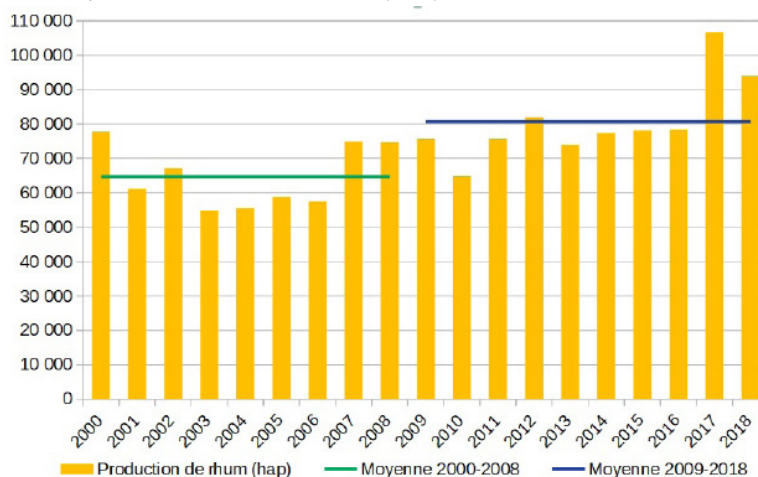
En termes de surface, la canne est la plus importante culture (45 % de la SAU). Les exportations de sucre et rhum représentent entre 4 % et 5 % du total des exportations, une part stable depuis 2000. Ces exportations se composent pour 60 % de sucre et pour 40 % de rhum.

La culture de la canne se maintient et la production de rhum et de sucre a globalement conservé son volume de production depuis les années 1980 malgré une réduction conséquente de la surface utile (- 36 % entre 1981 et 2018), compensée par une plus grande richesse en saccharine de la canne.

En 2018, la production de sucre s'établit à 52 226 tonnes et rejoint ainsi la valeur moyenne sur la période 2000-2018. Cette production est exportée à 90 %. La production de rhum atteint 93 950 HAP (hectolitres d'alcool pur) en 2018, soit 20 % de plus qu'en 2000 et un niveau comparable aux années 1980. Les productions de 2017 et 2018 sont exceptionnellement hautes, en lien avec de bons tonnages de cannes notamment en 2017, associés à une bonne richesse saccharine. Cette production est

36 La production de rhum en hausse depuis 2007

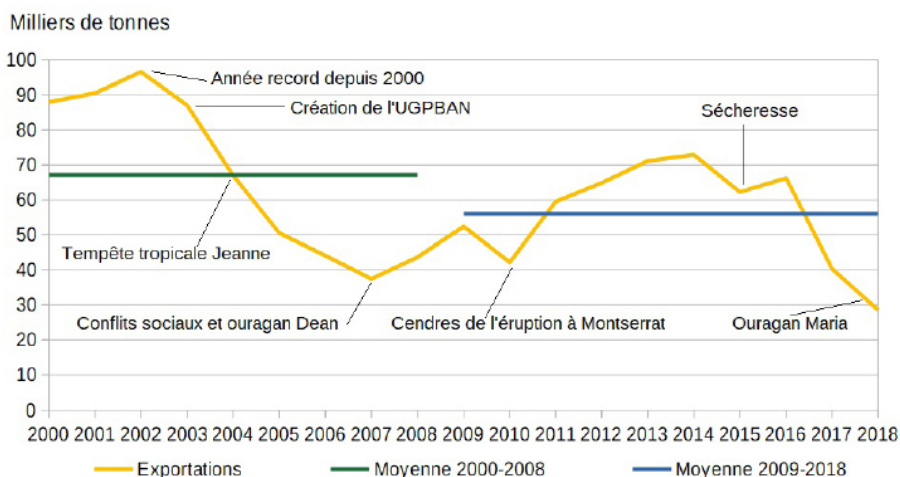
Evolution de la production de rhum en volume (HAP)



Source : Daaf

37 Les ouragans de 2017 ont affaibli la production de bananes

Volume de bananes à l'exportation et moyenne 2000-2018 (milliers de tonnes)



Source : Cirad, Daaf

Les dispositifs de régulation de concurrence internationale

Les filières exportatrices sucre et banane bénéficient des dispositifs de soutien mis en place dans le cadre de l'Organisation Commune des Marchés (OCM). En l'absence d'une régulation aussi favorable des marchés, leurs performances à l'exportation seraient réduites.

■ Sur les marchés extérieurs, la banane guadeloupéenne est exposée à une concurrence de la banane-dollar (produite en Amérique latine sous contrôle de multinationales américaines) et des bananes d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) qui tend à se renforcer avec l'ouverture totale du marché communautaire intervenue au 1er janvier 2006, suite à la réforme du volet externe de l'Organisation commune de marché (OCM) de la banane. Compte tenu des écarts de compétitivité entre les producteurs-exportateurs et de l'importance de la filière dans l'équilibre socio-économique des Antilles françaises, l'Union européenne assure un revenu garanti aux producteurs dans le cadre du volet interne de l'OCM banane.

■ La création en 2003 de l'Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique (UGPBAN) qui rassemble l'ensemble des producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique va engendrer une mutualisation des coûts et une commercialisation facilitée. Cette nouvelle organisation ainsi que la mise en place des aides POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) en 2009 vont permettre aux exportations de banane de remonter jusqu'en 2014 (72 900 tonnes exportées).

■ À l'horizon 2020, 100 hectares de bananes Cirad 925, une variété de bananes résistante à la cercosporiose noire, seront plantés en Guadeloupe et en Martinique pour une production d'environ 2 000 tonnes et ouvre la voie vers une production biologique.

composée pour moitié de rhum agricole, exporté à hauteur de 35 % et pour une autre moitié de rhum industriel, exporté à 90 %.

La surface agricole en bananeraies ne cesse de diminuer

Depuis les années 1980, la SAU de la banane fruit est divisée quasiment par quatre. Elle représentait alors 14 % de la SAU des exploitations au lieu de 5 % en 2018. Cette réduction des surfaces cultivées est cependant compensée en partie par la forte augmentation du rendement : tandis que 20 tonnes de bananes étaient récoltées sur un hectare en 1960, 35 tonnes par hectare le sont en 2018. Cette nette évolution résulte des progrès des techniques agricoles.

Les niveaux de production de bananes sont très dépendants des aléas climatiques et les volumes de bananes exportées varient fortement. Selon les années, ils représentent entre 1 % et 6 % du total des exportations. En 2002, ils culminent à 96 000 tonnes, puis atteignent leurs plus bas niveaux en 2007 (37 500 tonnes) et en 2018 (28 515 tonnes), année où les exportations représentent 1,5 % du total des exportations au lieu de 4 % en moyenne. Ces bas niveaux sont dûs au passage de cyclones : Dean en 2007 et Maria fin 2017 après lesquels le Préfet a déclaré l'état de calamité agricole. En 2007, s'ajoute au facteur météorologique le marasme du marché européen entraînant une baisse des prix et des conflits sociaux secouant le secteur. Les tonnages exportés ces dernières années sont de l'ordre de 60 à 70 milliers de tonnes lorsque les productions ne sont pas affectées par les conditions météorologiques (au lieu de 117 milliers de tonnes en 1981).

Développement de l'industrie

En Guadeloupe, l'industrie est moins présente que sur la France entière, mais ne cesse de se développer. Le secteur représente 9,3 % de la valeur ajoutée en 2018 (13,4 % sur la France entière) en progression depuis 2000 (7 %) et 1990 (6 %).

L'agglomération pointoise concentre la majorité des sociétés industrielles de la Guadeloupe. L'industrie agro-alimentaire (IAA) est plus diffuse sur le territoire. La Z.A.C. de Jarry concentre plus de 400 établissements qui assurent des emplois au tiers de la main-d'œuvre industrielle guadeloupéenne.

Le faible développement de l'industrie limite celui de la recherche et du développement (R&D), mais aussi de certaines branches du tertiaire. En effet, les sociétés industrielles externalisent une partie de leurs activités auxiliaires et de support en faisant appel à des sociétés

du tertiaires marchand : logistique, transport, comptabilité, assurances, intérim, maintenance, nettoyage, publicité, communication.

Le secteur de l'eau, de l'énergie, et de la gestion des déchets réalise les deux tiers de la valeur ajoutée industrielle en 2018, au lieu la moitié en 2000, en partie du fait du développement des énergies renouvelables.

Les industries agro-alimentaires (IAA) représentent 11 % de la valeur ajoutée industrielle en 2018, une part stable depuis 2000. Cette filière est structurée autour de la production de rhum, de sucre et de la boulangerie-pâtisserie. Elle permet la valorisation de la production du secteur agricole.

L'industrie manufacturière en revanche recule, avec un poids de 18 % en 2018 dans la valeur ajoutée industrielle au lieu de 32 % en 2000. Les autres filières industrielles produisent essentiellement les biens de consommation (dominée par l'imprimerie-édition) et les biens d'équipement (orientée vers la construction).

La stratégie d'import-substitution adoptée par la région visant à alimenter le marché par une production locale plutôt que par des importations a permis le développement de l'industrie alimentaire. Néanmoins à part dans la filière canne-sucre-rhum, la production locale reste peu utilisée dans l'industrie de transformation. Pour y remédier, des interprofessions ont récemment été constituées : Iguavie pour la viande et l'élevage, ou Iguafhor pour les fruits, les légumes et l'horticulture.

Depuis 2010, les effectifs salariés de l'industrie progressent de 1,3 % par an et accélèrent depuis la mi-2017.

Au dernier trimestre 2018, ils augmentent de 6,2 % en glissement annuel du fait principalement du secteur de la fabrication de matériel de transport, industries extractives, énergie, eau, gestion déchets, dépollution. Le développement des investissements réalisés (44 millions d'euros en 2017) dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte explique en partie la hausse des effectifs.

La construction pénalisée par la crise

La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur de la construction est quasi-stable depuis 2000 et avoisine les 5 %. Cependant, les effectifs régressent entre 2010 et 2017, avec deux diminutions notables, en 2014 et en 2016. Le secteur est affecté par la baisse de l'investissement durant 4 années consécutives à - 2,9 % en moyenne par an de 2012 à 2016. Les ventes de ciment diminuent entre 2013 et 2016 et la dotation LBU pour le financement de logements sociaux est en baisse depuis 2011 jusqu'à 2018 à raison de - 11,4 % par an. Les autorisations de logements enregistrent une tendance baissière depuis 2010 avec une remontée timide en 2016. L'achèvement de nombreux projets en 2015 explique le recul significatif de l'investissement public (- 21%) et la baisse de l'investissement total cette année-là (- 3,9 %).

Fin 2017, l'emploi salarié repart à la hausse. Plusieurs chantiers de taille importante viennent soutenir le secteur : la construction du complexe Family Plaza qui s'achève en 2017, ou encore l'agrandissement de l'aéroport Pôle Caraïbes et la construction du centre hospitalier universitaire qui démarrent en 2018.

L'indicateur du climat des affaires (ICA)

L'ICA est un indicateur en matière de suivi conjoncturel infra-annuel. Il retrace les tendances économiques au cours de chaque trimestre, mais également les événements majeurs ayant un impact sur le moral des chefs d'entreprises.

Il s'interprète de la manière suivante : si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à sa moyenne de longue période (100), l'opinion des chefs d'entreprise est jugée favorable (respectivement défavorable). Ainsi, plus le niveau de l'ICA est élevé, meilleure est la perception de la conjoncture par les chefs d'entreprise.

38 ICA moyen, évolutions du PIB et de la valeur ajoutée avant, pendant et après la crise de 2009

	Evolution moyenne			
	2000-2008	2008-2009	2009-2018	2000-2018
ICA moyen *	105,5	85,5	95,9	100,2
Taux de croissance moyen du PIB	5,5%	-4,5%	2,4%	3,4%
Taux de croissance moyen de la VA marchande	5,4%	-6,6%	2,3%	3,1%

Source : Insee, comptes économiques définitifs de 2000 à 2014 ; Cerom, comptes économiques rapides de 2015 à 2018 ; ledom, enquête de conjoncture économique.

* 100 = moyenne de longue période (2001-2018)

Contraction du tertiaire marchand

Dans le secteur tertiaire marchand les effectifs fléchissent depuis 2010 avant de repartir au 4e trimestre 2017. En 2018, la situation s'améliore avec une hausse de 2,7 %. La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur tertiaire est stable à 84 % sur la période 2000-2008, mais le partage entre marchand et principalement non marchand évolue.

Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur tertiaire marchand recule de 2,2 points (- 5,3 points depuis 1990) pour atteindre 45 % en 2018. Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée réalisée par le commerce perd 1,3 point (- 7,8 points depuis 1990) pour atteindre 10 % en 2018, l'hébergement et restauration recule de 1,1 point (- 3,8 points depuis 1990) pour atteindre 1,7 % en 2018, tandis que les activités immobilières ont une part stable depuis 1990 à 11 %.

Le secteur de la santé dope le tertiaire principalement non marchand

Le secteur tertiaire principalement non marchand qui regroupe l'administration publique, l'enseignement et la santé couvre 39 % de la valeur ajoutée régionale en 2018, soit 16 points de plus qu'au niveau national (23 %).

Cela représente un gain de 1,9 point par rapport à 2000, dont + 4,5 points pour la santé (avec un poids dans la valeur ajoutée de 15 % en 2018) et - 2,9 points pour l'enseignement (avec un poids dans la valeur ajoutée de 13 % en 2018). Ceci s'explique en partie par le vieillissement de la population : les besoins en enseignement sont moins importants tandis qu'il faut développer des métiers et des infrastructures pour accueillir une population qui vieillit.

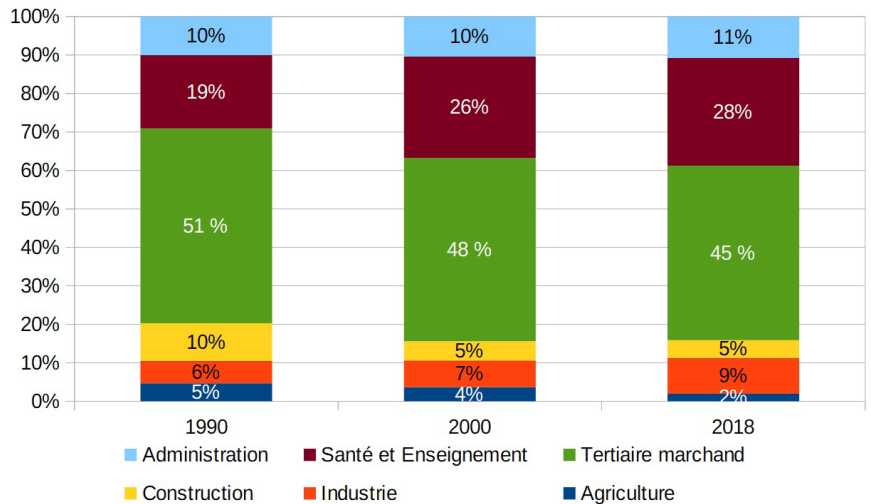
La part de l'administration publique est quasi stable depuis 1990 et représente 11 % du total de la valeur ajoutée en 2018.

Le tertiaire principalement non marchand occupe 44 % des effectifs salariés en Guadeloupe (32 % pour la France) et génère 48 % des salaires. En particulier l'administration publique¹ regroupe 18 % des effectifs salariés en 2015 (10 % en France). Cette part plus élevée dans l'administration publique se retrouve dans les autres DOM, avec 16 % en

¹ La fonction publique englobe l'administration publique, la santé, l'enseignement et l'action sociale

39 Les secteurs de la santé et de l'industrie se développent depuis 1990

Répartition de la valeur ajoutée par secteur (%)



Source : Insee, comptes définitifs ; Cerom, comptes économiques rapides

40 La fonction publique territoriale sur-représentée aux Antilles et à La Réunion

Effectifs de la fonction publique pour 100 habitants au 31 décembre 2017

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France (hors Mayotte)
Fonction publique	10,1	11,2	9,7	9,9	8,5
dont fonction publique d'Etat	4,1	4,3	5,2	3,9	3,8
dont fonction publique territoriale	4,2	4,6	3,2	4,8	3,0
dont fonction publique hospitalière	1,8	2,3	1,2	1,2	1,8

Source : Insee, Système d'Information sur les Agents des Services Publics (Siasp)

Martinique, 21 % en Guyane et 15 % à La Réunion. L'enseignement regroupe 12 % du total des salariés (8 % en France), une part historiquement élevée du fait d'une population jeune dans les années 1990-2000. La santé concentre 9 % des emplois (7 % pour la France) et l'action sociale 7 % (comme la France). Les emplois de la santé et de l'enseignement peuvent relever du secteur public ou privé.

Le nombre de fonctionnaires par habitant comparable au niveau national

La fonction publique regroupe 33 % des effectifs salariés en 2017 (23 % pour la France entière). Cette proportion est comparable à celle de la Martinique (34 %), de La Réunion (33 %) et bien inférieure à celle de la Guyane (51 %). Les salaires versés dans la fonction publique représentent 34 % de la masse salariale totale en Guadeloupe, une part stable entre 2012 et 2018. Rapporté à la population, le nombre de fonctionnaires en Guadeloupe

est proche du chiffre France entière : 10 fonctionnaires pour 100 habitants en Guadeloupe au lieu de 8,5 pour la France. Cet écart provient principalement de la fonction publique territoriale, avec 1,2 point de différence. Le territoire guadeloupéen, malgré sa faible taille, est pourvu de tous les services publics. Ce dernier est à la fois région et département (région mono-départementale). Le poids de l'administration publique y est donc important.

Les services publics sont comparables d'un DOM à l'autre. Sans la sur-rémunération, la fourniture de service public baisserait d'environ 15 %² en Guadeloupe. Cette baisse entraînerait une baisse d'activité dans d'autres branches, notamment le commerce. Au final, par effet mécanique, le poids des services administrés remonterait un peu. Les services administrés resteraient donc surreprésentés dans l'économie régionale.

² Source : estimation issue des comptes rapides 2018

L'activité des entreprises entre 2010 et 2018, en résumé

Suite à la crise de 2009, la part de la valeur ajoutée dégagée par le secteur marchand s'est contractée tandis que le secteur principalement non marchand a joué son rôle de régulateur et de soutien de l'économie. L'investissement des entreprises chute jusqu'en 2014. Dans le secteur de la construction, les signes d'une reprise d'activité n'apparaissent qu'à partir de 2017. À la fin des années 2010, le développement de secteurs comme la santé ou l'industrie sont le reflet de l'émergence de nouveaux enjeux démographiques, écologiques et économiques. De nouveaux besoins se dessinent et donnent des perspectives de développement.

Perspectives de développement

La crise de 2009 et ses conséquences ont mis en lumière les fragilités de l'économie traditionnelle guadeloupéenne. De nouveaux secteurs apparaissent et offrent un potentiel de développement économique.

La silver économie, un enjeu imminent

Afin de mieux appréhender le vieillissement de la population, faire reculer et mieux accompagner la perte d'autonomie quand elle apparaît, le gouvernement a défini le 24 avril 2013, comme axe de développement, la silver économie ou l'économie au service des personnes âgées. La silver économie est désormais comprise par la majorité des acteurs comme l'ensemble des biens et services développés permettant de répondre aux besoins des personnes âgées, dans tous les secteurs d'activité : santé, transports, loisirs, habitat, alimentation, urbanisme.

En Guadeloupe, la part des 60 ans et plus aura progressé de plus de moitié entre 2013 et 2030, passant de 21 % à 34 %. Le phénomène socio-économique majeur qu'est le vieillissement de la population est une conséquence de l'allongement tendanciel de l'espérance de vie et du passage aux âges avancés des générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et le début des années 70.

La silver économie constitue un enjeu économique d'avenir puisqu'au-delà des aspects démographiques (solde naturel, solde migratoire, retour des diplômés

au pays), le poids de la consommation des 60-74 ans progressera fortement à l'horizon 2030. L'autonomie diminuant avec l'âge, cette population se segmente en autant de marchés spécifiques répondant à des besoins différents : ceux des seniors autonomes, ceux associés à la perte d'autonomie et ceux à destination des personnes dépendantes. La silver économie peut constituer une opportunité, une source d'innovation et une promesse de croissance et d'emplois pour les années à venir.

La diversité des niveaux de vie et des situations caractérise chaque tranche d'âge. Les seniors restent des consommateurs ; la disponibilité des jeunes seniors devrait orienter l'offre vers les loisirs et le bien-être par exemple. Entre le sport, le domaine du bien-être et le développement personnel, de nouveaux services peuvent émerger, et des services existants se développer. Ces services pourraient notamment être intégrés par les professionnels de l'aide à domicile à leur offre d'accompagnement.

Les problématiques liées à l'accessibilité aux équipements sont accentuées par une mobilité des seniors potentiellement réduite du fait de leur âge et/ou de leur état de santé. La recherche d'amélioration de leur qualité de vie peut passer par le développement des métiers des services à la personne, axés notamment sur l'aide à la mobilité (accompagnement extérieur, transport de personnes...).

Aménager les logements

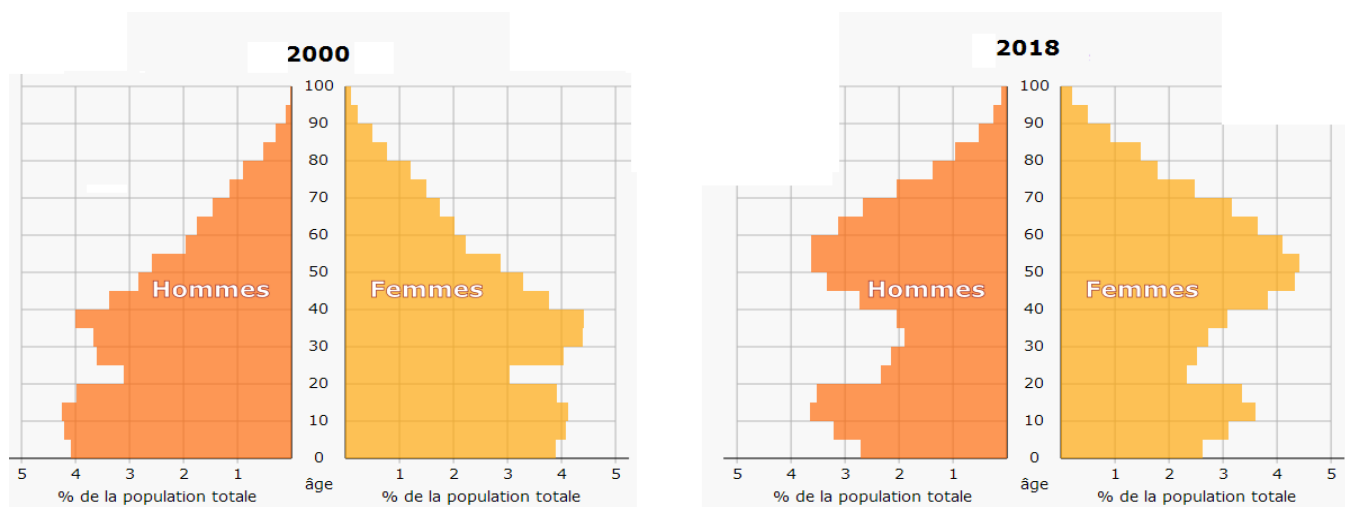
La perte d'autonomie suppose l'anticipation d'une meilleure accessibilité ou l'aménagement des logements. Le maintien à domicile engendre des besoins multiples : les personnes âgées de 80 ans et plus résidant à domicile sont très majoritairement propriétaires de leur logement (86 %)¹. Et plus de 80 % d'entre elles, vivent dans une maison individuelle. Les logements ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins : 31 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivent dans un logement d'au moins cinq pièces. Le maintien à domicile nécessite préventions et aménagement du logement. La prévention peut limiter ou retarder la perte d'autonomie. Il peut s'agir d'une prévention contre certains accidents pouvant amener une perte d'autonomie. L'aménagement des logements peut s'avérer décisif pour le maintien des personnes à leur domicile.

L'augmentation du nombre de personnes âgées et la moindre disponibilité des aidants familiaux devraient entraîner un recours accru à des services d'aides à domicile hors soins (aides ménagères, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, gardes à domicile et services de portage). La dépendance nécessite une offre diversifiée en biens mais surtout en services à la personne. Ce vieillissement peut être analysé comme une opportunité

¹ Source : Insee - enquêtes Handicap-Santé, Omphale scénario central., Recensement de la population 2007

41 La population vieillit, les jeunes actifs sont de plus en plus nombreux à partir du territoire

Pyramide des âges en Guadeloupe en 2000 et en 2018



Source : Insee, estimations de population (résultats arrêtés fin 2018)

en termes de création d'entreprise. Elle peut engendrer une dynamique dans tous les domaines d'activité, et suppose des innovations techniques (comme le recours à la domotique encore appelée maison connectée ou intelligente), organisationnelles, et une adaptation de la société.

Le tourisme : un fort potentiel

En 2017, le secteur de l'hôtellerie et la restauration a généré un chiffre d'affaires d'environ 340 millions d'euros et une valeur ajoutée de 130 millions d'euros. Comparée à 2012, la progression de ces deux indicateurs est timide (+ 1,5 % par an depuis 2012). Entre 2000 et 2018, la part des dépenses touristiques (hors transport aérien) dans le PIB est restée stable, soit environ 6 %. Malgré sa situation privilégiée, la Guadeloupe ne semble pourtant pas avoir exploité complètement son potentiel touristique. En 2019, elle était classée au 12e rang des destinations touristiques dans les Caraïbes¹.

Confrontée à un contexte de forte concurrence, l'activité touristique doit chercher de nouvelles valeurs ajoutées pour développer l'emploi. Elle est riche d'un potentiel quantitatif et qualitatif. La structure d'accueil des touristes, ainsi que l'offre de loisirs sont très diversement implantées et restent concentrées sur deux zones littorales : Riviera et Îles du Nord. Le potentiel d'accroissement de la clientèle est important, à travers l'augmentation des capacités d'accueil et le recentrage de la filière sur des objectifs qualitatifs. Toutefois, le développement du tourisme passe par une politique de rééquilibrage et d'aménagement du territoire, notamment en valorisant le Sud Basse-Terre.

Des niches à développer pour s'adapter au nouveau tourisme

Les attentes et les modes de consommation des visiteurs ont par ailleurs évolué, il reste des niches à développer dans le domaine de l'écotourisme, du tourisme vert, de la thalassothérapie, du tourisme sportif. Alors qu'ils allaient majoritairement dans les hôtels pour profiter des plages de la Grande-Terre, la demande des touristes a évolué en matière d'habitation. Les gîtes et les chambres chez l'habitant ont la faveur des adeptes d'un tourisme vert, celui des randonnées, de la découverte de la nature et des sports de rivière (kayak et canyoning).

¹ D'après le magazine américain U.S. News & World. Ce classement prend en compte plusieurs critères comme le coût moyen d'une chambre d'hôtel ou le nombre d'attractions proposé aux visiteurs de l'île.

Cette orientation attire un nombre croissant de visiteurs et permet la création et la préservation de nombreuses structures de petites tailles dans tout l'archipel. Ces structures constituent aussi de vrais gisements d'emplois et contribuent à la sauvegarde d'activités de proximité, qu'il s'agisse de l'artisanat ou de la restauration voire du petit commerce.

La destination Guadeloupe bénéficie, particulièrement dans la zone Caraïbe, de l'excellente réputation de ses services de santé. Elle représente donc une opportunité pour attirer la clientèle touristique du bassin Caribéen et d'Amérique du Nord. À ce titre, la création à Marie-Galante d'un centre de rééducation fonctionnelle pour les sportifs est à l'étude. La ville du Moule accueillera le centre de thalassothérapie Serge Blanco. Par ailleurs, la reprise de l'hôtel Arawak au Gosier, par un groupe d'investisseurs guadeloupéens, symbolise une orientation structurée vers le tourisme de santé. L'hôtel sera en effet principalement dédié à l'accueil de touristes en parcours de soins récréatifs ou médicaux.

Mais le développement du tourisme est en partie tributaire des orientations en termes de politique fiscale et douanière, de la politique aérienne, de la politique de l'emploi. CICE (crédit d'impôts compétitivité emploi), zone franche globale, défiscalisation, exonération sociale, etc. sont des outils pour favoriser le développement des activités touristiques.

Donner une nouvelle orientation à l'agriculture

La surface agricole utile représentait en 1973 un tiers du territoire. En 2018, cette part n'est plus que d'un cinquième. Les emplois du secteur n'ont cessé de diminuer et les petites exploitations laissent place aux grandes exploitations.

La crise sociale de 2009 a débouché sur la tenue d'états généraux dont les propositions, en matière d'agriculture, faisaient état de la recherche de l'autonomie alimentaire de la Guadeloupe et la recherche de la qualité des produits. Le développement actuel de nouvelles méthodes de culture plus responsables permettant de limiter l'utilisation d'engrais et pesticides va dans ce sens et ouvre de nouvelles opportunités en termes d'emplois. Le savoir-faire des jardins créoles pourrait être mis à profit dans le développement d'une agriculture permettant la moindre utilisation de produits chimiques. D'anciens fruits et légumes pourraient être remis au goût du jour et permettre de valoriser la diversité des produits agricoles guadeloupéens.

Les filières café et cacao pourraient être revalorisées, car ces productions peuvent se développer sans concurrencer, en termes de foncier, les cultures existantes.

La chasse aux pesticides a déjà commencé avec la mise en place de surfaces agricoles biologiques. Bien que la filière soit embryonnaire avec 0,9 % de la surface agricole utile certifiée en bio ou en conversion, elle se développe petit à petit avec une hausse de 36 % entre 2017 et 2018 de la surface bio ou en conversion (+ 17 % sur la France entière). À La Réunion cette surface s'établit déjà à 1 272 hectares, soit 3 % de la SAU.

Le projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation adopté par l'Assemblée nationale le 30 mai 2018 prévoit, qu'au plus tard en 2022, les repas dans la restauration collective publique devront comprendre au moins 50 % de produits issus de l'agriculture biologique ou tenant compte de la préservation de l'environnement. Il devrait accélérer le développement de cette filière, à condition de mettre en place un accompagnement des agriculteurs, financier d'une part avec des aides à la conversion et à l'embauche, et une transmission des savoir-faire d'autre part (formations).

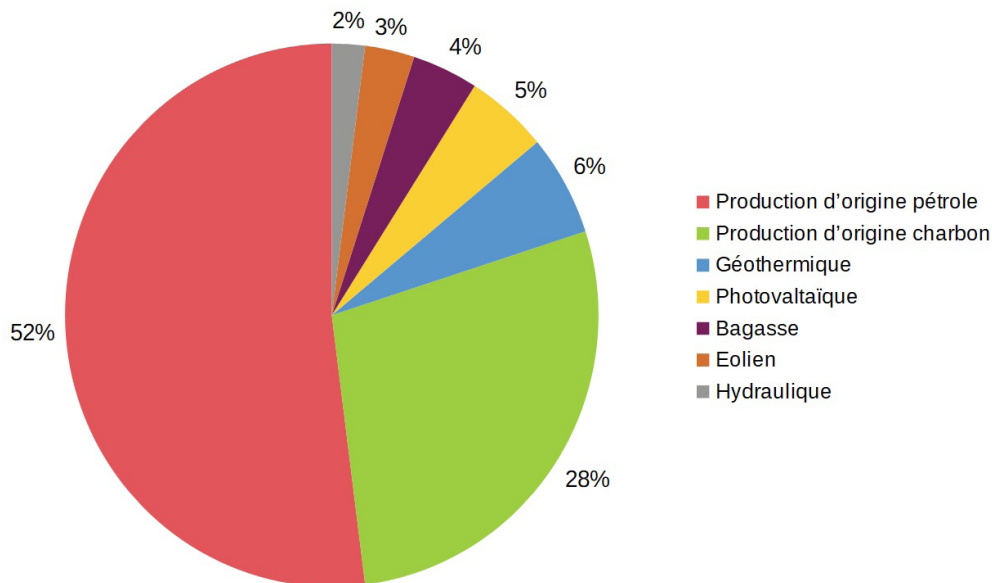
20 % de la production d'électricité provient d'énergies renouvelables

Sur un archipel dépourvu de gisement de ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie représente un défi permanent. De par son caractère insulaire, la Guadeloupe est qualifiée d'un point de vue énergétique, de Zone Non Interconnectée². Aussi, l'énergie finale qui y est consommée est composée essentiellement d'énergies fossiles (fuel et charbon). En 2018, la production d'électricité s'élève à 1 704 GWh (contre 1 757 GWh en 2017), dont 78,8 % sont produits à partir des énergies fossiles, soit 1 342 GWh.

La part de la production des énergies renouvelables (EnR) progresse (21,2 % en 2018) grâce à l'essor de la géothermie en lien avec la reprise de la centrale de Bouillante par un industriel expérimenté (ORMAT) et du photovoltaïque au regard des dispositifs attractifs pour les investisseurs comme le tarif de rachat par EDF et la défiscalisation. Elles représentent désormais plus de 50 % de la production énergétique d'origine renouvelable. Sous l'effet des objectifs assignés par la loi sur la Transition énergétique pour une croissance verte adoptée en juillet 2015, la croissance des EnR dans le mix énergétique devrait se poursuivre.

² Les ZNI désignent les îles françaises dont l'éloignement géographique empêche ou limite une connexion au réseau électrique continental (DOM, COM, Corse..).

Répartition de la production d'électricité selon la source d'énergie primaire en 2017 (%)



Source : Ademe

En 2017, le secteur de production et distribution d'électricité et de gaz occupe près de 200 salariés (+ 18 % par rapport à 2012) et génère un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros pour une valeur ajoutée de 72 millions d'euros (+ 80 % par rapport à 2012).

Le secteur de l'énergie offre ainsi des opportunités professionnelles en Guadeloupe et dans la Caraïbe grâce à l'exportation de savoir-faire. Les possibilités sont multiples : énergie hydraulique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire thermique, l'énergie solaire photovoltaïque, biomasse, énergie géothermique, énergie marine. Elles participent à la sécurité de nos approvisionnements énergétiques et contribuent à la création d'emplois locaux ainsi qu'à un meilleur équilibre dans l'aménagement du territoire. Pour répondre aux enjeux des EnR, de nouveaux métiers émergent : installateur de panneaux solaires, conseiller info-énergie, technicien conseil en photovoltaïque, technicien éolien, Ingénieur et technicien photovoltaïque, agent de développement des énergies renouvelables, chef de projet éolien, ingénieur en énergie solaire, etc.

De multiples sources d'énergies renouvelables

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique énergétique, la Région Guadeloupe a entamé une réflexion sur les potentialités énergétiques de la biomasse sur le territoire et les perspectives de développement des filières bioénergétiques locales.

Un Schéma régional de la biomasse, en cours d'élaboration, sera adossé à la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Il concerne toute la biomasse (forestière, agricole, biodéchets et bois déchet).

La PPE de Guadeloupe retient un objectif de développement de la **biomasse**, en équivalent puissance électrique de + 66 MW installés sur le territoire d'ici 2023, dont une majeure partie (43 MW) viendront en substitution de moyens thermiques au charbon, pour la centrale thermique du Moule.

La centrale de Bouillante est la première centrale **géothermique** produisant industriellement de l'électricité en France. La zone de Bouillante bénéficie en profondeur d'un réservoir géothermique de haute température (250 °C). Ce réservoir est partiellement exploité par deux unités industrielles : Bouillante 1 depuis 1996, dotée d'une puissance électrique installée de 4,5 MWe²⁵, et l'unité Bouillante 2 en service depuis 2005 d'une puissance électrique installée de 11 MWe. Ces deux unités alimentent le réseau électrique guadeloupéen et ont produit 6,4 % de la part d'électricité en 2017 (+ 33 % par rapport à 2016). Le potentiel supplémentaire de la zone est estimé entre 30 et 50 MWe, et un projet d'extension, Bouillante 3, est à l'étude.

Les objectifs de la PPE à l'horizon 2023 sont ambitieux : elle vise 15 MW supplémentaires de **photovoltaïque** sans solution de stockage, dans des logiques d'autoconsommation en journée,

essentiellement pour le secteur tertiaire ; la puissance photovoltaïque supplémentaire avec stockage s'établirait à 52 MW.

En parallèle, la Guadeloupe entend optimiser l'utilisation de l'électricité d'origine photovoltaïque sur son territoire, en la couplant au développement de la mobilité électrique et du bâtiment durable, dans des logiques visant à favoriser l'autoconsommation.

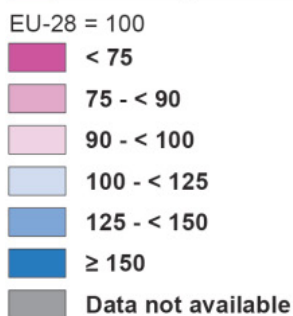
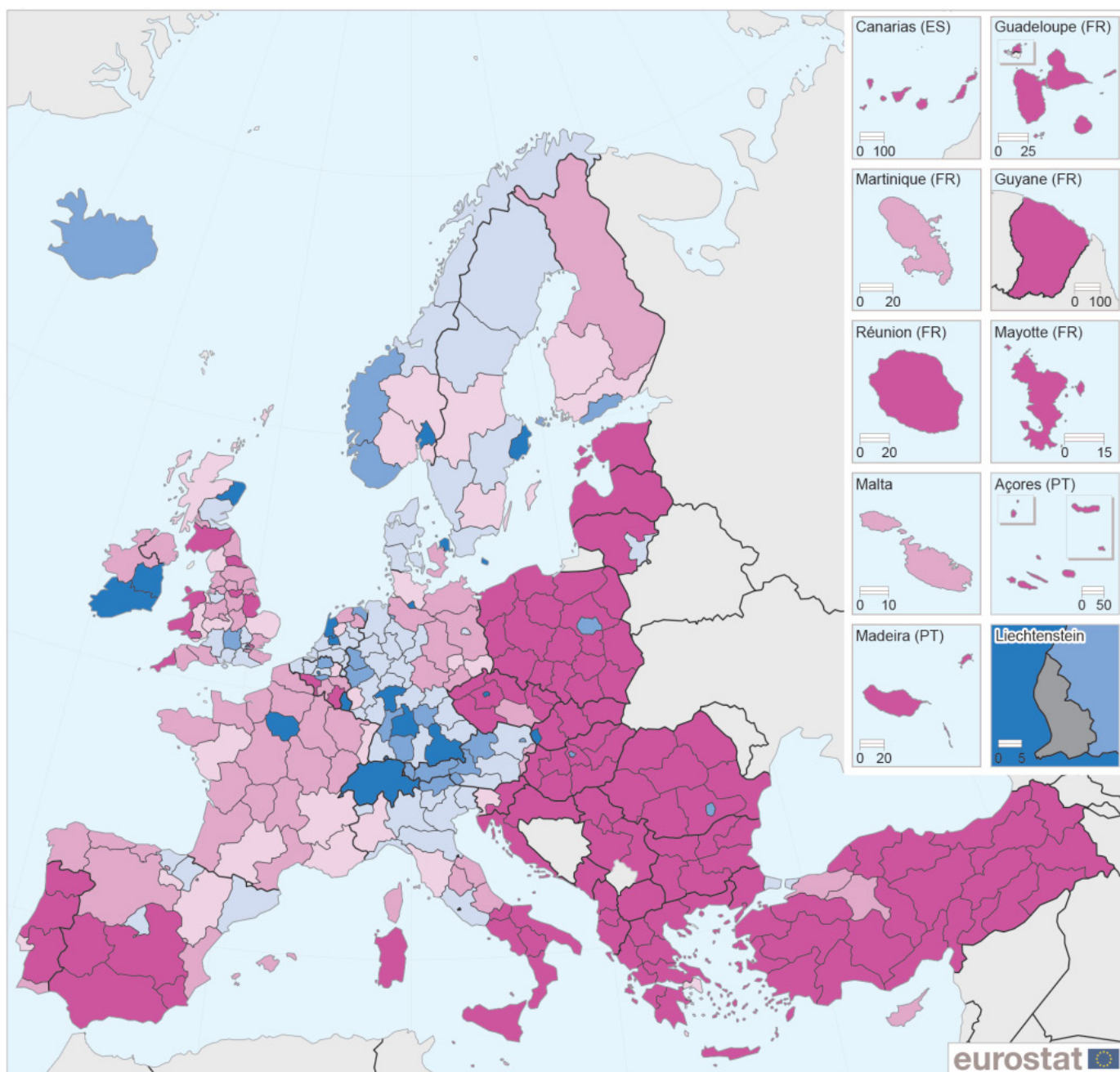
L'éolien fait partie des sources d'énergie électrique variables. En 2017, elle représente 3 %, de la production totale d'électricité, soit 51 008 MWh, produits par 12 parcs éoliens. En dépit d'un important gisement de vent et d'un fort potentiel de développement, la filière a connu un très faible développement ces dernières années, seuls 45 MW de projets éoliens ont été autorisés en 2016. Pourtant, le Schéma régional Éolien estime le potentiel de développement entre 70 et 110 MW supplémentaires. Dans ce contexte, la PPE prévoit d'ici 2023, la possibilité d'installer + 82 MW supplémentaires de projets éoliens terrestres avec stockage.

Les énergies marines renouvelables (EMR), thermiques ou électriques représentent une opportunité majeure pour les territoires insulaires. A ce jour, elles ne sont pas encore valorisées en Guadeloupe même si quelques projets sont en réflexion de même que des recherches menées par l'Université des Antilles. Valoriser les EMR constitue un enjeu de long terme majeur dans le contexte guadeloupéen.

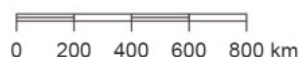
ANNEXE

43 PIB par habitant des régions de l'Union européenne en 2017, en base 100 pour le PIB régional moyen

PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, basé sur la moyenne de l'Union européenne des 28, selon le découpage NUTS2 des régions européennes, en 2017 (sauf : Norvège, Albanie et Monténégro : données 2016)



Administrative boundaries: © EuroGeographics © UN-FAO © Turkstat
Cartography: Eurostat — GISCO, 05/2019



Source : Eurostat

Définitions

Les principaux concepts utilisés dans cette étude sont définis ci-dessous. Si vous souhaitez des explications sur d'autres termes, nous vous conseillons de consulter gratuitement le dictionnaire économique sur Insee.fr à l'adresse suivante :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions>.

- **France** : lorsque cela n'est pas précisé il s'agit de la France entière.
- **Produit intérieur brut (PIB)** : mesure de la richesse produite sur un territoire donné des biens et services produits sur le territoire. Il peut se définir de trois manières :
 - **Approche production** : somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
 - **Approche demande** : somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective des ménages et des administrations publiques, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations (solde du commerce extérieur) ;
 - **Approche revenus** : somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Dans ce document, les deux premières approches du PIB sont mises en exergue.

- **Revenu disponible brut des ménages** : revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, à l'issue des opérations de redistribution primaire et secondaire du revenu. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité (rémunérations salariales y compris cotisations légalement à la charge des employeurs, revenu mixte des non-salariés), des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie...) et des revenus fonciers (y compris les revenus locatifs imputés aux ménages propriétaires du logement qu'ils occupent). On y ajoute principalement les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et on en retranche les cotisations sociales et les impôts versés.
- **L'indice des prix à la consommation (IPC)** est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, à partir d'un panier de produits (biens et services) représentatif de la consommation des ménages, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.
- **Le pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages (comptabilité nationale) le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier est estimé ici par l'IPC.
- **Valeur ajoutée (VA)** : solde du compte de production. La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.
- **Consommations intermédiaires (CI)** : valeur des biens et services utilisés pour assurer la production.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)** : solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des impôts sur la production, augmentée des subventions sur la production.
- **Taux de marge (EBE/VA)** : ratio qui rapporte l'excédent brut d'exploitation ou le revenu mixte à la valeur ajoutée. C'est un indicateur sur la rentabilité d'une entreprise.
- **Taux d'investissement** : ratio qui rapporte l'investissement corporel brut hors apport à la valeur ajoutée (VA).
- **Taux d'épargne** : ratio qui rapporte l'épargne des ménages au revenu disponible brut.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF)** : les comptes économiques retiennent comme investissement, la formation brute de capital fixe qui est la partie matérielle de l'investissement (biens d'équipement, construction).
- **Les agents économiques de la comptabilité nationale et quelques définitions associées :**
 - * **Administrations publiques (ou secteur public)** : État, sécurité sociale, collectivités locales et établissements publics locaux et nationaux, hôpitaux, hors entreprises publiques à vocation marchande (comme EDF).
 - * **Sociétés, y compris les institutions financières** : excédent brut d'exploitation (EBE) : solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur la production, et augmentée des subventions sur les produits. C'est le bénéfice des sociétés.
 - * **Ménages (y compris entreprises individuelles)** : individus ou groupes d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs que dans celle, éventuelle, d'entrepreneurs produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands. Suivant les grandeurs, on peut ou non distinguer les entreprises individuelles (EI) des ménages. Une entreprise individuelle n'a pas la forme juridique de société. En comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent. En effet, la plupart du temps, on ne peut pas distinguer leurs dépenses et recettes de celles du ménage. De là il en résulte l'impossibilité de distinguer EBE et salaires des entrepreneurs individuels qui sont tous deux englobés dans le terme revenu mixte.
 - * **Institutions sans buts lucratifs (ISBL)** : ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

LIMITE D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Par défaut et en l'absence de précision, les évolutions sont données en valeur à défaut d'indices de prix disponibles. Lorsqu'elles sont données en volume cela est indiqué.

Les évolutions en volume concernent dans ce document :

- La croissance qui n'est autre que l'évolution du PIB en volume. L'indice de prix utilisé étant l'indice de prix du PIB des derniers comptes rapides
- la consommation des ménages, déflatée par l'indice des prix à la consommation (IPC)

Sources

Les indicateurs macro-économiques sont issus :

- des comptes économiques définitifs pour la période 2000-2014
- des comptes économiques rapides pour la période 2015-2018

La comptabilité nationale vise une description la plus pertinente possible du fonctionnement de l'économie. Des changements de base réguliers sont opérés pour tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie, et des sources statistiques (enquêtes ou données administratives notamment) qui permettent de le décrire.

En 2015, les comptes nationaux sont passés en base 2010, notamment pour mettre en œuvre la nouvelle version du Système européen de comptes, le SEC 2010, modifiant en particulier le champ des dépenses comptabilisées en investissement pour y inclure les dépenses en R&D et en systèmes d'armes. En 2017, ils sont passés en base 2014 pour comptabiliser le trafic de stupéfiants et caler les échanges extérieurs de services sur les données de la balance des paiements.

En 2019, les comptes régionaux Antilles-Guyane sont à leur tour passés en base 2014. Ce changement comprend toutes les recommandations du SEC 2010 sauf celles qui relèvent de la prérogative nationale, tels les systèmes d'armes, ou qui n'ont pas un impact significatif sur l'économie de la région Antilles-Guyane tel que le travail à façon. L'existence de statistiques spécifiques, notamment sur le commerce extérieur, permet l'élaboration de comptes régionaux en Guadeloupe, Guyane et Martinique selon les méthodes et concepts du système de comptabilité nationale.

Les comptes des DOM sont en base 2014. La production de ces comptes régionaux n'est pas une régionalisation des comptes nationaux comme dans les régions métropolitaines. Les comptes régionaux annuels donnent une fois par an une description globale et détaillée de l'économie régionale. Cette description porte sur les ressources et emplois de biens et de services, l'activité des branches, les comptes des secteurs institutionnels et les tableaux entrées-sorties (TES) ainsi que les tableaux économiques d'ensemble (TEE).

Les comptes économiques rapides permettent une estimation précoce de la croissance portant sur l'année N-1. Produit par l'Insee, en partenariat avec l'ledom et l'AFD dans le cadre du partenariat Cerom, les comptes rapides 2018 de la Guadeloupe reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques définitifs fournissent une estimation consolidée définitive et plus détaillée que les comptes économiques rapides sur l'année N-3, année pour laquelle l'ensemble des données est disponible.

Bibliographie

- «L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ?», R. Hugounenq, V. Reboud, Cerom, 2007
- «Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'Outre-mer», B. Poirine, novembre 2007
- «Guadeloupe, une économie en déficit... d'image», de J-D. Naudet et al., Cerom, 2004
- «Guadeloupe : diagnostic, trajectoires et enjeux» de A. Benhaddouche, M. Christanval, G. Philibert, P. Valadou, Conseil Régional de Guadeloupe et Insee, Insee dossiers régionaux, juillet 2011
- «Les tendances démographiques et migratoires dans les régions ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ?», de C-V. Marie et J-L. Rallu, INED, 2015
- «Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines», de J-M. Salmon, conférence de l'AFD, juin 2007
- «Comptes économiques de la Guadeloupe en 2019 : En 2019, la croissance ralentit», M. Cornut, Cerom n°30, octobre 2020
- «Comptes définitifs de la Guadeloupe en 2014 : Reprise modérée de l'activité», A. Benhaddouche, Insee Analyses Guadeloupe n°39, octobre 2020
- «Les produits intérieurs bruts régionaux de 1990 à 2013», B. Hurpeau, Insee Focus n°60, juillet 2016
- «Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans», P-E Treyens, A. Catherine, Insee Analyses Guyane, n°7, avril 2015
- «Les inégalités aux Antilles-Guyane : Dix ans d'évolution», G. Forgeot, C. Celma, Insee dossiers régionaux, juillet 2009
- «Les effets économiques de la crise sociale aux Antilles au premier trimestre 2009», S. Pamies-Sumner, ledom, novembre 2009

Service territorial de Guadeloupe

11, Parc d'activités de Jabrun
97122 Baie-Mahaut

Directeur de la publication :
Olivier Lena

Rédacteur en chef :
Sylvie Blanc

Rédaction :
Insee : Clémentine Garandeau, Ali Benhaddouche

ledom : Ruth-Marie Jean, David Lauret,
Gilles Genre-Granpierre

AFD : Muguette Daijardin, Frédéric Guillaume

Mise en page :
Myriam Jelaine

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- «Les effets économiques de la crise sociale aux Antilles au premier trimestre 2009», ledom, Novembre 2009
- «Guadeloupe : des disparités de patrimoine et de revenus marquées», Benhaddouche A., Insee, Septembre 2014
- «L'industrie en Guadeloupe, un secteur face à ses défis», Insee et Drire, Novembre 2010
- «Endettement et surendettement des ménages à la Guadeloupe», ledom, Février 2011
- «Programme Opérationnel FEDER 2007-2013», Préfecture de Guadeloupe
- «Un recul de l'activité économique de 20% pendant le confinement», M. Cornut, J. Louis, M. Minatchy, D. Lauret, Insee Flash n°136, juillet 2020

